

LUTTE CONTRE LES COURS PARTICULIERS

**BABA AHMED
FAIT MARCHÉ
ARRIÈRE**

P. 4



APRÈS SES FRACASSANTES DÉCLARATIONS

L'ÉNIGME SAÏDANI

P. 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2020 | Mercredi 6 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

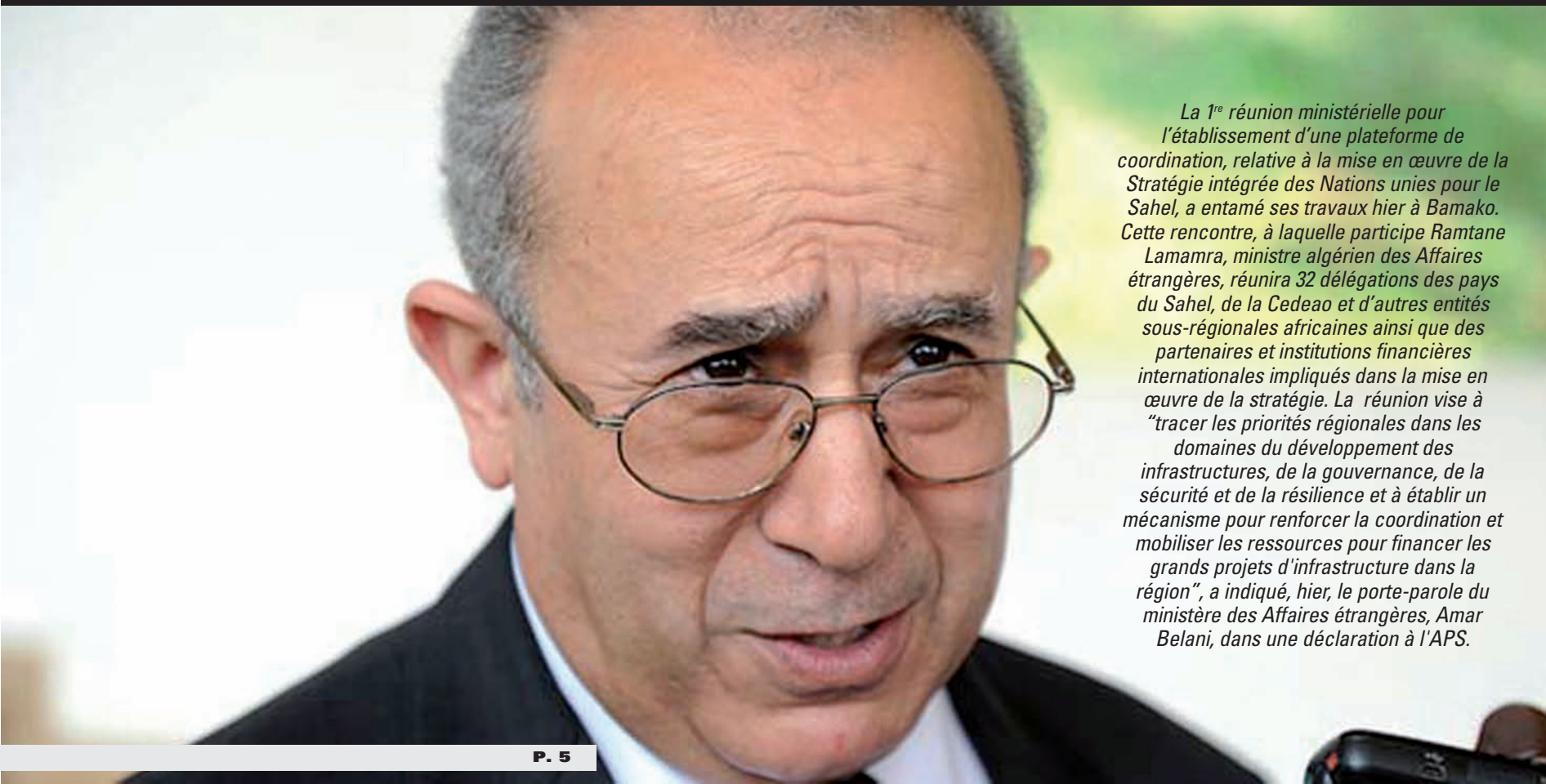
UNE JEUNE FEMME ÉGORGÉE À SKIKDA

CONDAMNATION À PERPÉTUITÉ DU PÈRE ET DU FRÈRE DE LA VICTIME

P. 24

RAMTANE LAMAMRA À LA RÉUNION DE BAMAKO

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR "SAUVER" LE SAHEL



P. 5

La 1^{re} réunion ministérielle pour l'établissement d'une plateforme de coordination, relative à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, a entamé ses travaux hier à Bamako. Cette rencontre, à laquelle participe Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères, réunira 32 délégations des pays du Sahel, de la Cedeao et d'autres entités sous-régionales africaines ainsi que des partenaires et institutions financières internationales impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie. La réunion vise à "tracer les priorités régionales dans les domaines du développement des infrastructures, de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience et à établir un mécanisme pour renforcer la coordination et mobiliser les ressources pour financer les grands projets d'infrastructure dans la région", a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.



PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

LES MALADES CHRONIQUES LES PLUS TOUCHÉS

P. 6



PLAFONNEMENT DE
L'APPROVISIONNEMENT
EN CARBURANT

ALLÈGEMENT DES MESURES POUR L'OUEST

P. 5



1.126
jeunes universitaires ont été
recrutés depuis le début de
l'année dans la wilaya d'El-
Bayadh, dans le cadre de
contrats de pré-emploi.

5,1
milliards de dinars ont été
mobilisés dans la wilaya de
Tébessa pour la réalisation
de 4.000 logements.

3.720
personnes suivent les cours
d'alphabétisation, au titre de
l'année scolaire 2013-2014, à
travers la wilaya de Naâma.

Le kaftan à l'honneur à Tlemcen

Le kaftan tlemcénien, tenue hautement symbolique héritée des Andalous installés au Maghreb arabe, est à l'honneur à l'occasion d'une grande exposition qui se poursuit à Tlemcen. Tout le processus de fabrication du kaftan et de ses accessoires, tels que la blouse d'el mensouj, du mendil, de la couronne (tedj), est mis en exergue dans cette exposition de quatre jours, organisée par l'association "El Assala" de Tlemcen, qui œuvre à la préservation et la promotion du patrimoine artisanal ancestral. Elle a pour objectif de rappeler aux visiteurs la grandeur de cet héritage patrimonial que des hommes et des femmes sauvegardent jalousement depuis des années, ont souligné les organisateurs. Cette manifestation ouverte samedi montre au public, notamment aux jeunes la complexité de la fabrication du kaftan fait main et tous les différents intervenants qui contribuent, chacun dans son domaine, à la confection de ce vêtement porté jadis par les princesses zianides. Des artisans femmes et hommes installés selon les étapes de fabrication sont présents, chacun



dans son stand, afin d'expliquer aux visiteurs son rôle et sa mission dans la réalisation du kaftan, depuis la coupe du tissu qui est en velours passant par "el frid", le design et les ornements et les motifs qui le composent. Le visiteur reste émerveillé par ce savoir-faire exceptionnel exigeant une patience de fer et un doigté.

Projets de réaménagement d'espaces verts à Blida



Plusieurs projets sont en cours pour la création de nouveaux espaces verts ou le réaménagement de ceux existants dans différentes localités de Blida, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'entreprise publique de développement, promotion et entretien des espaces verts. Il s'agit, selon Boudina Mahfoudh, notamment de projets de création d'un

espace de détente et de loisirs à Bouarfa, d'un parc de loisirs à Sidi Salem, sur les hauteurs de Blida et du réaménagement des jardins Karmili et Djenina. Le réaménagement de l'espace de loisirs de Bouarfa, qui s'étend sur une superficie dépassant trois hectares, enregistre un rythme d'avancement appréciable, a souligné M. Boudina, rappelant que ce lieu abritait auparavant un bidonville qui logeait plus de 160 familles appelé Hai Drouèche.

Cet espace de détente sera doté de moyens de jeux pour les enfants, de kiosques et de locaux commerciaux et de services en vue de répondre aux besoins des familles qui s'y rendront, a affirmé le même responsable.

Ce projet, auquel une enveloppe de 60 millions DA a été allouée dans le cadre du programme de développement local, devrait être réceptionné au premier trimestre 2014, a-t-il précisé. La réalisation d'un parc de loisirs à Sidi Salem, sur les hauteurs de Blida, vise, selon M. Boudina, à atténuer la pression sur la station climatique de Chréa, très sollicitée par les habitants des régions du centre du pays.

Attribution d'un numéro d'identification national pour remplacer les documents administratifs

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé dimanche à Mostaganem qu'un numéro d'identification national sera attribué à chaque Algérien "pour servir en lieu et place de tous les documents".

"Un numéro d'identification national sera attribué à l'avenir à chaque Algérienne et Algérien pour servir en lieu et place de tous les documents", a annoncé le ministre au cours d'une conférence de presse, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Mostaganem. M. Belaïz a également fait part de la réduction du nombre des documents administratifs exigés pour l'établissement des permis de conduire, des passeports et autres documents. "La carte nationale d'identité suffira à elle seule", a-t-il précisé.

Le ministre a en outre annoncé que la durée de valid-

ité du passeport et de la carte nationale d'identité sera prolongée à plus de 5 ans



Sid-Ahmed Ferroukhi :

"Au niveau mondial, un poisson sur deux provient de l'aquaculture. Chez nous, il y a des possibilités de développer l'aquaculture marine. La disponibilité de la sardine sur le marché répond au principe de l'offre et de la demande, lequel tient compte des périodes d'abondance et de baisse.

Un travail est mené actuellement en collaboration avec le ministère du Commerce pour améliorer les circuits de commercialisation de ces produits."



Un espadon sème la panique sur un bateau de... pêche

A bord d'une embarcation de plaisance, trois hommes étaient bien décidés à passer une agréable journée de pêche entre amis. Mais un espadon voyait la chose autrement. Pris au piège, le poisson a tout simplement sauté à bord du plaisancier semant la panique à bord. Effrayé par ses mouvements brusques, l'un des hommes n'a pas eu d'autre choix que de se jeter à l'eau.

Le grand bleu en fait rêver plus d'un et ces trois hommes étaient bien partis pour passer une très bonne journée. Mais lorsque le fil se tend et s'agite on pense immédiatement qu'il s'agit d'un énorme poisson. Effectivement, lorsque la proie jaillit hors de l'eau, on se rend rapidement compte que la conquête en valait le coup. Tentant désespérément de contrôler les mouvements du poisson, les trois hommes ne s'attendaient certainement pas à ce que ce dernier saute directement sur leur embarcation. Comme une épée, son rostre pointé vers les hommes, le poisson a bien failli toucher et blesser un de nos trois pêcheurs amateurs. A défaut de heurter un des hommes, l'animal marin a semé la panique à bord de l'embarcation. Bloqué dans un coin du pont, le poisson tentait de se frayer un chemin mais n'a réussi qu'une seule chose : effrayer l'un des trois hommes qui, pour ne pas se blesser, n'a eu d'autre choix que de se jeter à l'eau. Les deux autres pêcheurs au lieu de s'occuper de leur ami ont préféré s'occuper du poisson à bord qui n'arrêtait pas de se débattre.

Se faire masser par... des serpents en Indonésie !

On connaissait le massage à base de couteaux, de chatouilles ou encore le fish pédicure, qui consiste à se faire masser les pieds par des poissons. Mais celui-ci est d'un tout nouveau genre, il s'agit en effet d'un massage effectué par des serpents.

C'est à Jakarta, en Indonésie, qu'un Spa a eu cette idée surprenante. Pour 47 dollars il propose à ses clients un massage à base de serpents vivants. Plusieurs pythons, ces gros reptiles pouvant mesurer jusqu'à 9 mètres, sont déposés sur le dos des courageux clients.

Les bienfaits de cette technique, bien connue en Asie et au Moyen-Orient, ne sont paraît-il plus à démontrer. En effet, les mouvements du serpent sur le corps seraient relaxants et la montée d'adrénaline causée par la peur que l'animal engendre aurait un effet positif sur le métabolisme du client. Il permettrait en outre de soulager les douleurs musculaires en profondeur et de stimuler la circulation sanguine, la peur augmentant le rythme cardiaque et l'afflux sanguin.

APRÈS SES FRACASSANTES DÉCLARATIONS

L'énigme Saïdani

Décidément le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, n'arrête pas de surprendre par ses sorties médiatiques. La dernière en date a, en tout cas, fait grand bruit et toute la classe politique et les observateurs sont encore en train d'analyser son contenu. Il faut dire que cette fois-ci, Amar Saïdani a franchi un seuil supplémentaire en épinglant le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et en persistant et en signant à propos du Département renseignement et sécurité (DRS), autrement dit les services de renseignement.

PAR KAMAL HAMED

Dans l'entretien accordé au journal électronique TSA Saïdani n'est pas allé avec le dos de la cuillère en estimant que « *Sellal n'est pas fait pour la politique. Sur ce terrain, il est un mauvais joueur. Il devrait se contenter de son rôle dans l'exécutif* ». Des propos crus qui ont laissé pantois l'ensemble des observateurs, ce d'autant que cela constitue une première dans les mœurs politiques algérienne. Jamais auparavant un responsable du FLN n'a tenu de tels propos contre un Premier ministre en exercice. Le secrétaire général du FLN réagissait ainsi aux propos de Sellal. A partir de Sétif, où il a effectué une visite de travail, le Premier ministre s'est attaqué à certains responsables politiques, sans les nommer toutefois, en leur reprochant de vouloir parler au nom des institutions du pays. Ces propos ne méritaient pas une telle réplique fort « disproportionnée » de Amar Saïdani considèrent, à l'unisson, les analystes et les politiques, ce d'autant que les deux hommes appartiennent au même bord politique. D'où, à juste titre d'ailleurs, les interrogations sur les motifs réels de cette fracassante montée au créneau de Amar Saïdani. Le Premier



Amar Saïdani.

ministre, Abdelmalek Sellal, qui effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail dans les wilayas d'Adrar et Tamanrasset, va-t-il répondre à Saïdani ? Très peu probable, estiment les observateurs car cela risque d'envenimer davantage le climat politique dominé par la prochaine échéance politique, celle des élections présidentielles de 2014. Saïdani n'a pas

égratigné uniquement Abdemalek Sellal puisqu'il s'est aussi attaqué au secrétaire général par intérim du RND, Abdelkader Bensalah, mais aussi et surtout au DRS. « *Bensalah ignore l'histoire et fait semblant d'ignorer l'histoire de Si Abdelkader (Bouteflika NDLR). Ceux qui veulent faire du FLN un wagon et non une locomotive sont des personnes qui vivent*

dans le passé. Le peuple a donné la majorité au FLN. Notre parti ne sera jamais un wagon mais la locomotive » dira-t-il. C'est par ces propos que Saïdani répond à Bensalah qui déclarait, samedi dernier lors d'un meeting organisé à Alger, que « *Bouteflika est grand pour être le candidat d'un seul parti* ». Le secrétaire général du FLN a indiqué quelques jours plus tôt que « *Bouteflika était le candidat du FLN lors des présidentielles de 2014* ». Dans l'entretien accordé à TSA il a réitéré les mêmes propos en soutenant, et c'est une première, que « *Bouteflika sera candidat* ». Mais là où Saïdani a dérouter les observateurs c'est lorsque il a parlé du DRS. Là, Saïdani persiste et signe et confirme bien ce qu'il a déjà déclaré à l'agence de presse Reuters. « *Aucun département n'a le droit de s'impliquer dans la vie politique, la justice et la presse. Il faut en finir avec le pouvoir parallèle (...)* Ce département ne doit pas avoir une quelconque influence ou pouvoir sur la presse, la justice et la politique », a-t-il indiqué en faisant allusion au DRS. A l'exception des partis de l'opposition aucune autre personnalité politique n'a osé dire tout cela à propos du DRS. **K. H.**

ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Belaïz remet les pendules à l'heure

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé, lundi, que *"c'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer les élections partout dans le monde et elle ne saurait, de ce fait, en être écartée"*. *"Partout dans le monde, même dans les pays les plus démocratisés, c'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer le processus électoral"*, a souligné M. Belaïz lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'installation du nouveau wali d'Alger, en réponse à une question sur l'exigence faite

par certains partis de l'opposition de défaire le ministère de l'Intérieur de l'organisation des élections. Certains partis à l'instar du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du Front national algérien (FNA) et du mouvement En-Nahda, avaient appelé à confier l'organisation des élections à une commission indépendante pour en garantir la transparence et la régularité. Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que l'organisation d'échéances nationales était régie par la loi électorale, laquelle consacre une commission nationale de

surveillance des élections en lui conférant de larges prérogatives, depuis le début de la révision des listes électorales jusqu'à la fin du processus. Cette instance est composée de représentants des formations politiques, toutes obédiences confondues, a-t-il ajouté. *"Même si ces partis sont en droit de demander à ce que le ministère de l'Intérieur soit écarté de l'organisation et de l'encadrement des élections, il ne fait aucun doute que ces formations et autres ne sont pas en mesure d'assurer le contrôle global de tous les bureaux de vote"*, a

souligné le ministre. Par ailleurs, M. Belaïz s'est exprimé sur les présidents d'APC poursuivis en justice précisant que leur nombre ne dépassait pas trois au niveau national rappelant que *"le code communal stipule que tout membre de l'APC poursuivi en justice est suspendu jusqu'à l'annonce du jugement. Il sera réintégré une fois son innocence établie"*. Le ministre a toutefois fait savoir qu'il n'approuvait pas cette mesure car, a-t-il expliqué, *"tout accusé est innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité"*.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ALGÉRO-BRITANNIQUE

Une deuxième réunion prévue fin novembre à Alger

PAR RAYAN NACIM

La deuxième réunion du partenariat stratégique de sécurité entre l'Algérie et le Royaume-Uni se tiendra à Alger durant la dernière semaine du mois de novembre 2013, c'est ce qu'a annoncé, lundi, l'ambassadeur britannique, Martyn Roper. *"La deuxième rencontre du partenariat stratégique pour la sécurité entre nos deux*

pays se tiendra durant la dernière semaine de ce mois de novembre à Alger", a déclaré M. Roper à la presse en marge d'une activité du British council dans le cadre du 18e Salon international du livre d'Alger (Sila), visant la promotion de la langue anglaise en Algérie. Le diplomate britannique a rappelé que la première réunion s'était tenue en avril dernier à Londres, qualifiant les relations

entre les deux pays d'*"excellentes"*. Le Partenariat stratégique de sécurité a été convenu par le président Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre britannique David Cameron au cours de sa visite à Alger en janvier 2013. *"Cela donne une idée claire de l'importance de l'Algérie pour le Royaume-Uni dans le domaine sécuritaire"*, a relevé l'ambassadeur, soulignant que l'Algérie était un

partenaire *"clé"* et *"très important"* du Royaume-Uni dans la région. Concernant la promotion de la langue anglaise en Algérie, le diplomate britannique a relevé que le nombre des activités dans ce cadre a augmenté de *"manière très importante"* l'année en cours. L'ouverture du centre de la langue anglaise du British council est prévue en 2014.

R. N.

AFFAIRE DES DÉCHETS FERREUX ET NON FERREUX AU PORT D'ALGER

6 et 5 ans de prison ferme pour les deux accusés

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a condamné, tard dans la soirée du lundi, à 6 ans et 5 ans de prison ferme respectivement Bouguellid Abdellaziz et Belkheir Faouzi, cadres douaniers, pour leur implication dans l'affaire de trafic des déchets ferreux et non ferreux au port d'Alger. Le tribunal a également condamné trois exportateurs, cités dans cette affaire, à savoir

Issiakhem Faouzi, Chebouti Ali et Yahiaoui Kamel, à des peines de 18 mois de prison avec sursis chacun. Les autres accusés, au nombre de 9 ont bénéficié de l'acquiescement. Le procès en appel durant lequel ont comparu 14 accusés, soit 7 détenus et 7 prévenus libres, pour les chefs d'accusation de *"falsification de documents officiels et commerciaux"*, *"octroi de priv-*

ilèges et exonération des taxes publiques sans autorisation", *"négligence apparente ayant entraîné la perte de deniers publics"*, et *"fausse déclaration de douane concernant la valeur et la quantité du produit exporté"*, s'est ouvert dimanche dernier, rappelle-t-on. Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire qui a été dévoilée en 2000, les exportateurs, en complicité avec des fonction-

naires des Douanes, ne déclaraient pas le poids réel des containers et sous évaluaient la marchandise destinée à l'exportation. Ces pratiques ont fait perdre au Trésor public, pour la seule période allant de 1998 à 2000, les sommes de 16.000 dollars, 150 millions de FF, et 1,5 milliard de dinars, a révélé la juge lors du procès.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE D'UN
BUREAU DE POSTE À BOLOGUINEDeux suspects
interpellés

Deux jeunes individus âgés respectivement de 24 et 27 ans ont été interpellés, le 3 novembre passé, par des policiers, au moment où ils s'apprêtaient à braquer le bureau de poste de Bologhine, sis à Alger, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la DGSN. En effet, selon le même communiqué, que c'est suite à un appel téléphonique d'un citoyen sur le numéro vert « 15 48 » reçu à la salle des opérations de la DGSN que les policiers ont pu arrêter les deux hommes armés. L'intervention rapide des éléments de la sûreté d'Alger sur les lieux cités a permis aux policiers d'appréhender les deux présumés braqueurs sans qu'ils arrivent à s'échapper, malgré leurs tentatives, poursuit le communiqué de la DGSN. Cette nouvelle tentative de braquage d'une poste à Alger intervient quelques mois seulement après le braquage avorté d'une agence de la BEA à Alger. Faut-il le rappeler, les enquêteurs de la Division Centre de la P.J. avaient réussi, en mai passé, à interpellé deux auteurs d'un vol commis à l'intérieur de la BEA de Bab El Oued, dont un peintre qui a été sollicité par les responsables de cette agence bancaire de faire des travaux de rénovation à l'extérieur de la BEA. Profitant de cette occasion, le peintre a planifié, avec la complicité de son acolyte, le vol de plusieurs milliards de centimes qui étaient stockés dans la caisse principale de ladite banque. Toutefois, son plan a été mis en échec grâce aux caméras de télésurveillance qui sont placées à l'intérieur de la banque et c'est-ce qui a permis d'identifier les deux auteurs avant de les arrêter. Avant cette tentative de vol de la BEA, cette fois ce sont les gendarmes de la brigade de Zéralda qui ont pu déjouer une tentative d'attaque contre la Trust Bank en mars passé. Ici, huit braqueurs ont été interpellés parmi eux un ancien agent de sécurité qui travaillait au sein de cet établissement financier. Par ailleurs, grâce à la mobilisation du numéro vert par la DGSN et grâce surtout à la coopération des citoyens, le braquage de ladite poste a été mis en échec.

Sans cette coopération des citoyens avec la DGSN les braqueurs auraient pu voler des milliards de centimes qui se trouvaient dans la caisse principale de la poste de Bologhine. Sur ce plan, le commissaire Abdelhamid Bounouar, de la cellule de communication au sein de la DGSN, a rappelé que la coopération des citoyens avec les policiers a connu une nette augmentation ces cinq dernières années. Une coopération qui a permis de faire échec à de nombreuses tentatives d'agressions, de vols, de braquages notamment, d'enlèvements et de trafic de drogue. C'est grâce au numéro vert que la lutte contre la criminalité a aussi connu une forte réplique de la part des policiers alertés par les citoyens via le « 15 48 ». Aussi, le commissaire Abdelhamid Bounouar a rappelé que durant les neuf premiers mois 2013, les salles des opérations de la DGSN ont reçu des centaines de milliers d'appels sur le numéro vert « 15 48 ». En chiffres, 410 625 appels téléphoniques sur le numéro vert ont été reçus par les salles des opérations de la Sûreté nationale, dont 54 550 appels d'intervention, explique le communiqué de la DGSN.

L. I.

LUTTE CONTRE LES COURS PARTICULIERS

Baba Ahmed fait marche arrière

Que faudrait-il faire pour interdire les cours particuliers ? Apparemment le recours à la fermeté n'est plus d'actualité pour le ministère de l'Education nationale qui au début avait annoncé une série de mesures restrictives à l'encontre du corps enseignant.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi après avoir donné le ton en annonçant la préparation d'un décret interdisant le recours aux cours de soutien, le ministère de l'Education semble opter pour une autre mesure plus douce et plus réconciliatrice en optant pour une campagne de sensibilisation. C'est d'ailleurs ce qui se lit à travers une circulaire datant du 30 octobre, envoyée par la tutelle à l'ensemble des directeurs de l'éducation des différentes wilayas. «*Que l'élève fasse la demande à son enseignant est compréhensible mais que l'enseignant force ses élèves à se payer des cours particuliers chez lui, c'est inadmissible et contraire à l'éthique*», avait indiqué au début de l'année le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed. Mais à travers le nouveau communiqué, le ministre a clairement changé de ton avec cette campagne de sensibilisation pour mettre fin aux cours dispensés à titre privé et préserver l'éthique de la profession d'enseignant. Pour cela, une large consultation avec la base et les partenaires sociaux a été engagée a fait savoir le ministre à travers le communiqué.

A travers cette note le ministère préfère donc «*ne pas être dans l'obligation de sanctionner sévèrement les contrevenants à ces principes*» en prévoyant une série de dispo-



sitions à mettre en œuvre dans une optique de sensibilisation et de pédagogie. «*Ces mesures s'imposent dans le but de veiller à la crédibilité du système éducatif et de l'égalité des chances, protéger l'éthique de l'enseignement et préserver sa gratuité*», lit-on dans le même communiqué.

Dans le cadre d'une réunion par visioconférence entre les cadres du ministère de l'Éducation nationale et les directeurs de wilaya organisée dimanche et lundi derniers pour l'évaluation du déroulement de la rentrée scolaire 2013-2014 et la lutte contre le phénomène des cours particuliers, le ministre de l'Education a pris note des positions des cadres du secteur et des partenaires sociaux en ce qui concerne les cours particuliers.

Ces derniers ont partagé l'avis du premier responsable du secteur quant à l'impact négatif de cette pratique qui prend de l'am-

pleur à l'échelle nationale.

Ils ont été unanimes sur la nécessité de sensibiliser les enseignants, les parents d'élèves et ces derniers à l'effet de renoncer à cette option dont les effets risquent d'être à l'inverse des objectifs escomptés.

Pour plusieurs intervenants, certains enseignants, et pour des raisons lucratives, exploitent le temps de repos des élèves et les entassent parfois dans des locaux indécents où l'hygiène et la sécurité font défaut. Les participants ont préconisé de traiter le problème à la source et d'éliminer les facteurs

ayant favorisé la propagation du phénomène tout en insistant sur la nécessaire sensibilisation des fonctionnaires concernés. Ils ont également préconisé qu'il soit permis aux établissements scolaires de programmer des cours en dehors des horaires officiels notamment en faveur des élèves de classes d'examen. Le ministre qui a donné des réponses aux interrogations de ses interlocuteurs et formulé une série de directives portant sur la nécessité de combattre les cours particuliers a rappelé que le phénomène n'était pas propre à l'Algérie et qu'il sévissait dans tous les pays du monde. Il a enfin exhorté les enseignants à consentir davantage d'efforts en classe afin d'éviter à l'élève le recours aux cours particuliers et de respecter la déontologie de l'enseignement.

K. H.

NOUVELLES VILLES DE SIDI ABDELLAH ET BOUINAN

Les conseils d'administration installés après un gel de 2 ans

PAR RAYAN NACIM

Les conseils d'administration des nouvelles villes de Sidi Abdellah (Alger) et de Bouinan (Blida) ont été installés lundi à Alger après un gel de plus de deux ans, révèle le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a souligné la nécessité pour ces deux conseils «*de se réunir régulièrement et de travailler dans la transparence totale lors des délibérations*».

Le ministre a souligné, par ailleurs, la nécessité d'élaborer le plan directeur des nouvelles villes en s'appuyant sur les technolo-

gies de pointe pour réaliser des villes modernes, rapporte l'APS.

M. Tebboune a, en outre, souligné la nécessité de tenir compte de ce critère en matière d'aménagement urbain à travers notamment la réalisation de larges artères principales et d'espaces sportifs et culturels et des services nécessaires.

Le ministre a donné à cette occasion des instructions pour interdire la réalisation de zones industrielles dans ces nouvelles villes. Les dernières réunions des conseils d'administration des deux nouvelles villes de Sidi Abdellah et de Bouinan remontent à 2011. Le conseil d'administration de la nouvelle ville de Sidi Abdellah est présidé par le directeur général de l'habitat au ministère

alors que celui de la nouvelle ville de Bouinan est présidé par le directeur général des ressources au même département.

Le département de la ville a été rallié au ministère de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme, en vertu du remaniement ministériel effectué en septembre dernier mettant ainsi les cinq nouvelles villes (Sidi Abdellah, Bouinan, Boughezoul, Goléa et Hassi Messaoud) sous la tutelle du ministère.

Ce ralliement devrait permettre de trouver des solutions au problème du foncier destiné à l'habitat, notamment à Alger, avec la relance de projets de réalisation de plus de 800.000 logements au niveau national durant la période 2013-2014.

R. N.

BOUMERDÈS, ILS REVENDIQUENT LEUR DROIT AUX VACANCES DE NOVEMBRE

Les lycéens boudent les classes dans plusieurs communes

PAR TAHAR OUNAS

Plusieurs lycées dans la wilaya de Boumerdès sont paralysés depuis plusieurs jours. Ainsi, les lycées des localités de Dellys et Chabet El-Ameur ont connu, la semaine écoulée, des paralysies totales suite à la grève des élèves. Jeudi dernier, les élèves du lycée Frères-Drif de Dellys ont boycotté les cours pour protester contre la décision du ministère de l'Education portant sur la suppression des trois jours de vacances de l'automne et la première semaine du congé d'hiver. Les protestataires justifient leur action par le fait qu'ils ne sont pas responsables du débrayage ayant été observé en octobre dernier. Selon certains lycéens,

«*Il n'est pas normal de rattraper le retard cumulé par la grève des enseignants en nous privant de notre droit au congé* ».

Outre cela, cette action de protestation est une occasion pour les lycéens de réclamer la prise en charge de leurs doléances, notamment pour les classes des examens. Par ailleurs, les lycéens du nouveau lycée de Chabet El-Ameur enclenchent régulièrement, pratiquement depuis le début de la rentrée scolaire, des actions de protestation pour réclamer l'amélioration des conditions de scolarisation au niveau de cet établissement ouvert dans la précipitation l'année dernière. Ils ont réclaté l'ouverture de la cantine scolaire, dont les travaux de réalisation sont achevés depuis plusieurs mois.

La plupart des élèves ne prennent pas de

repas à midi. «*Nous sommes abandonnés à notre triste sort alors que même l'APC a privé plusieurs lycéens des zones rurales de transport scolaire*», nous dira un lycéen. Le manque de bus de ramassage scolaire a fait que plusieurs lycéens arrivent en retard aux cours. Les manifestants ont dénoncé, également, la politique d'exclusion de l'administration vis-à-vis des élèves évincés. Sur un autre plan, les élèves sont préoccupés par l'insécurité qui règne aux alentours de l'établissement construit en dehors du périmètre urbain d'autant que le lycée n'est toujours pas doté d'un portail. Cette situation a contraint les lycéens à boudier les classes et à observer, à maintes reprises, des sit-in devant l'établissement pour alerter les responsables de secteur, jusque-là en vain.

T. O.

RAMTANE LAMAMRA À LA RÉUNION DE BAMAKO

Une feuille de route pour “sauver” le Sahel

La 1^{re} réunion ministérielle pour l'établissement d'une plateforme de coordination, relative à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, a entamé ses travaux, hier, à Bamako.

PAR SADEK BELHOCINE

Cette rencontre, à laquelle participe Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères, réunira 32 délégations des pays du Sahel, de la Cedeao et d'autres entités sous-régionales africaines ainsi que des partenaires et institutions financières internationales impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie. La réunion vise à “tracer les priorités régionales dans les domaines du développement des infrastructures, de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience et à établir un mécanisme pour renforcer la coordination et mobiliser les ressources pour financer les grands projets d'infrastructure dans la région”, a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

La réunion sera animée par le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, le secrétaire général de l'Onu, la présidente de la commission de l'Union africaine, le président de la Banque africaine de développe-

ment, le président de la Banque islamique de développement et le Commissaire européen au développement et comptera la présence d'une vingtaine de ministres africains des Affaires étrangères, a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. En fait, cette rencontre de Bamako aura, pour objectif, d'identifier de manière coordonnée les priorités de la région par les Etats concernés et d'éclairer les partenaires impliqués dans la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel. Il s'agira d'établir un partenariat entre les Etats du Sahel dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, du développement, des droits de l'Homme et des questions humanitaires.

La réunion ministérielle se tient en marge de la visite conjointe au Mali du secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-Moon, de la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dhlamini Zuma, et des présidents de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement. La 1^{re} réunion ministérielle pour l'établissement d'une plateforme de coordination, relative à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, se tient dans un contexte assez particulier.

D'après un récent document de la Banque mondiale, “en 2012, environ 17 millions de personnes dans le Sahel ont été confrontées à l'insécurité alimentaire due à une combinaison de la sécheresse, l'accessibilité limitée aux denrées alimentaires, les prix élevés des céréales, la dégradation de l'environnement, les déplace-

ments et les conflits”. La population globale de la région est estimée à environ 80 millions de personnes. D'autre part, la situation s'est considérablement dégradée dans la région, notamment à Kidal. La France a annoncé, hier, avoir renforcé son contingent militaire à Kidal, dans le nord-est du Mali théâtre, samedi, du meurtre de deux journalistes français, mais a exclu toute remise en cause de son calendrier de retrait de ce pays après les législatives du 24 novembre.

“Instruction a été donnée que 150 militaires partent du sud du Mali pour se rendre à Kidal, ce qui a été fait hier soir”, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, interrogé par *Radio France Internationale* (RFI).

Quelque 200 soldats français étaient déjà stationnés à l'aéroport de Kidal. Environ 3.000 militaires français sont actuellement déployés au Mali. L'objectif de Paris est de réduire le contingent à 1.000 hommes d'ici début 2014 “qui auront en particulier des tâches antiterroristes”, selon M. Fabius. Plusieurs responsables maliens se sont relayés pour décrire une situation qui, à Kidal, “échappe” à tout contrôle selon les termes du président Keïta.

Le ministre de la Défense, Soumeïlou Boubèye Maïga, a reconnu que “toutes les infiltrations” étaient “possibles”, dont celles d'islamistes armés liés à Al-Qaïda qui avaient occupé le nord du Mali avant de fuir l'intervention de l'armée française en janvier 2013. Sur le plan politique, et en prévision des “négociations” avec le pouvoir central de Bamako, le Mouvement

national de libération de l'Azawad (MNLA), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ont adopté une “plateforme politique”, une “commission de négociations” ainsi qu'un “organe de décisions” communs, au terme de plusieurs jours de discussions à Ouagadougou.

“Guidés par une commune volonté politique de privilégier l'intérêt supérieur du peuple de l'Azawad”, et “convaincus que seule une solution politique peut assurer la paix, la sécurité et le développement (...) et contribuer à la stabilité de la sous-région”, ces trois mouvements ont annoncé une “fusion” dans un communiqué lu à l'issue de leur réunion. Les trois mouvements étaient absents aux “états généraux de la décentralisation”, l'une des premières phases d'un dialogue censé pacifier le nord du Mali fin octobre. Cependant, une branche du MAA était présente aux Assises du Nord vendredi et samedi à Bamako, auxquels le MNLA et le HCUA n'étaient pas représentés.

Il est à rappeler que lors de sa tournée, effectuée récemment dans les pays du Sahel, il a été souligné au ministre algérien des AE que les pays du Sahel considèrent que la coordination et la concertation avec l'Algérie sont une question “essentielle” pour réaliser la stabilité et le développement dans la région.

L'Algérie a un rôle “moteur” à jouer dans la stabilité et le développement de la région du Sahel, ont considéré les chefs d'Etat de ces pays.

S. B.

AIR ALGÉRIE, RENFORCEMENT DE LA FLOTTE

De nouveaux avions à partir de 2014

PAR LAKHDARI BRAHIM

La compagnie Air Algérie procèdera à l'acquisition de nouveaux appareils à partir de 2014 dans le cadre du renforcement de sa flotte, a annoncé lundi à Oran le chef de division commerciale.

La flotte de la compagnie sera renforcée l'année prochaine par trois gros porteurs de 250 places, a souligné Zohir Houaoui lors d'une rencontre organisée par Air Algérie pour la promotion du partenariat et la coopération avec les agences de voyage activant dans l'ouest du pays. Cette opération d'investissement, approuvée dernièrement par le gouvernement est inscrite dans le cadre du plan d'action s'étalant de 2013 à 2017, a ajouté le même responsable, soulignant que l'acquisition de 16 avions

prévue dans le cadre dudit plan se poursuivra en 2015 et 2016, rapporte l'APS. Dans une seconde livraison, la compagnie Air Algérie sera dotée de huit appareils d'une capacité de 150 places qui s'ajoutent à cinq autres avions de 70 places, a ajouté M. Houaoui. Le renforcement de la flotte d'Air Algérie et les projets de modernisation de ses infrastructures interviennent suite à la préparation de la compagnie pour la création de nouvelles lignes de transport aérien de voyageurs, à l'instar de celles assurant des dessertes entre l'Algérie et des pays africains et asiatiques. Dans ce cadre, la ligne reliant Alger à Abidjan (Côte d'Ivoire) sera rouverte, ainsi que des dessertes vers des pays africains et la ligne Alger-Pékin seront renforcées, selon le même responsable. Pour la destination

Europe, la compagnie Air Algérie mise sur le renforcement de certaines lignes et l'ouverture d'autres dont celles qui relieront à l'avenir Alger à Lisbonne (Portugal) et Alger à Vienne (Autriche). La compagnie Air Algérie envisage, d'autre part, l'investissement en matière de la maintenance technique, de développement des ressources humaines et de création de postes d'emploi nouveaux, dans le cadre du plan d'investissement, a signalé M. Aziz, conseiller du Président-directeur général d'Air Algérie.

Cette rencontre a été marquée par un large débat sur les perspectives de développement des prestations fournies aux clients dans le cadre du partenariat entre la compagnie et ses partenaires, dont les agences de voyages et de tourisme.

Le mode d'action commune a été discuté pour trouver des formules incitatives au tourisme intérieur et privilégiant la “destination Algérie” vis à vis des étrangers.

L. B.

PLAFONNEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Allègement des mesures pour l'Ouest

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé lundi à Alger que les mesures relatives à l'approvisionnement en carburant en vigueur dans certaines wilayas de l'ouest du pays seront allégées affirmant que la “sanction ne doit pas être collective”. “Il est inadmissible que des citoyens attendent de longues heures dans des files interminables pour s'approvisionner d'une quantité limitée de carburant”, a précisé M. Belaïz lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'installation du nouveau wali d'Alger affirmant que les mesures prises pour lutter contre la contrebande de ce produit vital sur les frontières notamment ouest “seront allégées”. Le citoyen ne doit pas être pénalisé par la faute des contrebandiers traqués par l'armée et les corps de sécurité”, a ajouté le ministre. Le gouvernement a décidé depuis quelques mois de plafonner la quantité de carburant destinée aux citoyens dans l'ouest du pays afin de mettre un terme à la contrebande de ce produit occasionnant des longues files au niveau des stations d'essence dans ces régions.

TASSILI AIRLINES : VOLS VERS ALGER, ORAN, CONSTANTINE, ANNABA ET SÉTIF

Réduction des tarifs de 50%

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a lancé une réduction de 50% sur les prix des billets sur les lignes desservant Alger, Oran, Constantine, Annaba et Sétif, a-t-elle annoncé lundi dans un communiqué. Les nouveaux tarifs seront appliqués du 3 novembre au 31 janvier prochain pour tout achat d'un billet en aller-retour à partir d'Alger vers Oran, Constantine, Annaba et Sétif, et au départ de ces villes vers la capitale, explique cette compagnie publique.

Ainsi, le prix du billet du vol Alger-Oran-Alger sera de 4.116 DA, alors que celui d'Alger-Constantine-Alger coûtera 3.648 DA.

Le prix du billet Alger-Annaba-Alger sera quant à lui de 4.350 DA, celui de la ligne Oran-Sétif-Oran est proposé à 5.654 DA. Par ailleurs, TAL s'est dotée d'un réseau de vente à travers des agences commerciales implantées dans un premier temps dans les villes principales, pour s'étendre dans une deuxième phase à l'ensem-

ble du territoire national. Tassili Airlines a lancé le réseau domestique grand public en mars dernier, à travers un programme d'exploitation desservant les villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Sétif, Bejaïa, Jijel, Ghardaïa, El Oued, Béchar, Hassi Messaoud (Ouargla), Adrar, Illizi, Tamanrasset et Djanet, selon le communiqué. Tassili Airlines gère une flotte composée de 12 aéronefs d'une capacité de 1.064 sièges, selon les données de la compagnie filiale à 100% du groupe Sonatrach

SELON UNE ÉTUDE DE L'ONS

Les dépenses des ménages algériens ont triplé durant la dernière décennie

Les dépenses globales annuelles des ménages algériens ont pratiquement triplé durant la dernière décennie, passant de plus de 1.500 milliards DA en 2000 à près de 4.490 mds DA en 2011, révèle une enquête de l'Office national des statistiques (ONS). La dépense globale des ménages algériens est estimée à 4.489,5 mds DA en 2011, contre 1.531,4 mds DA en 2000, soit une dépense moyenne mensuelle de 59.700 DA par ménage, dont 25.000 DA destinés aux dépenses alimentaires, indiquent les résultats de l'enquête décennale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages réalisée par l'ONS.

Cette enquête, qui a porté sur un échantillon de 12.150 ménages ordinaires, montre que la dépense globale annuelle des ménages algériens a presque triplé durant la dernière décennie au niveau national, enregistrant un coefficient légèrement inférieur dans le milieu rural (2,4) contre (3,2) en milieu urbain. En effet, les dépenses totales annuelles des ménages algériens dans le milieu urbain sont passées de 995,6 mds DA en 2000 à 3.194,4 mds DA en 2011. Ces dépenses, dans le milieu urbain, ont augmenté de 6,1 points, passant de 65% à plus de 71%. Le taux d'urbanisation en Algérie est passé de 58,3% en 2000 à 66,3 % en 2011, selon l'Office des statistiques. Dans le milieu rural, les dépenses globales annuelles des ménages algériens sont passées de 535,8 mds DA en 2000 à 1.295,4 mds DA en 2011, en hausse de près de 29%. Les besoins alimentaires accaparent près de 42% (1.875,6 mds DA) des dépenses annuelles totales des ménages, malgré une baisse de 2,8 points en 2011 par rapport à 2000, avec 46% des revenus annuels du ménage (594,3 mds DA) dans le rural et 40% du budget annuel du ménage (1.281,1 mds DA) dans le milieu urbain. *"Plus la part alimentaire dans le budget est élevée plus le ménage est pauvre et l'inverse est vrai",* a commenté M. Bazizi en se référant à la loi d'Ernest Engel (statisticien allemand). D'après cette loi, a-t-il poursuivi, la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est élevé, même si la



proportion d'une catégorie de biens est réputée décroissante dans un budget de consommation donné, cela n'empêche pas que le revenu augmente, la dépense allouée à l'alimentation, exprimée en valeur augmente également. La seconde place revient au groupe "logement et charges" avec un taux global de 20,4% (915,5 mds DA) en hausse de près de 7 points, dont 22%

(703,9 mds DA) dans le milieu urbain et 16,3 % (211,7 mds DA) dans le milieu rural. Dans le milieu urbain, les dépenses des charges et loyers sont plus élevées qu'en milieu rural essentiellement durant cette dernière décennie, a-t-il fait remarquer. Les dépenses consacrées aux "transports et communications" occupent la troisième place avec une part de 12% (540 mds DA)

des dépenses totales, en hausse de près de 2,6 points en 2011 comparativement à l'an 2000. Cette augmentation des dépenses du groupe s'explique, essentiellement, par l'explosion de l'utilisation du téléphone mobile rapporte l'APS.

"Le téléphonie mobile a modifié considérablement les habitudes sociales en Algérie. Aujourd'hui, il est présent au niveau de toute les tranches d'âge. Réservé au début des années 2000 au milieu professionnel, il est utilisé actuellement par le cadre dans une administration et la ménagère à la maison, c'est même l'instrument "branché" par excellence chez les jeunes", a estimé M. Bazizi. Le groupe "habillement et chaussures" résorbe 8,1% (363,5 mds DA) de l'ensemble du budget familial, en baisse de 0,5 point durant la période de comparaison déjà citée, avec 8,2% (261,9 mds DA) dans le milieu urbain et 7,8% (101,6 mds DA) en milieu rural. L'enquête, qui a concerné les 900 produits que compte la nomenclature des biens et services, a duré une année entière sur le terrain afin de prendre en charge les effets de la saisonnalité de la consommation.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Les malades chroniques les plus touchés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Si auparavant, il fallait pourvoir le marché en 100 produits nécessaires pour les maladies chroniques, aujourd'hui, cette liste est absente des étals des officines pour cause de retard d'acheminement. Le ministère de la Santé préfère évoquer *« une rupture de distribution et non une pénurie de médicaments »*. La situation qui reste encore fragile témoigne *« d'un marché soumis au diktat de l'importation »* dont dépendent 70% des besoins alors que seulement 30% de ces besoins sont couverts par la production nationale. La facture de l'import ne cesse d'augmenter au fur et à mesure que le nombre des pathologies croît de façon exponentielle. A en croire

certain pharmacien, il y aurait près de 200 médicaments en souffrance ou en rupture de stocks dont notamment des solutions tels que Rovamycine en sirop, Celestène ou Moduteric et la liste reste ouverte sachant que ces produits ne sont pas des génériques. Le pire est attendu avec le déficit pour les hémodialysés au nombre de 13.500 et les maladies cancéreuses qui nécessitent des traitements d'appoints très coûteux. Face à ce qui convient d'appeler *« l'instabilité du marché »*, les opérateurs et les responsables officiels désignent comme premier coupable *« les lobbies de l'importation »* avec la complicité des laboratoires étrangers qui sont accusés *« d'orchestrer les ruptures en produits »*. Le ministre lui-même ne cache pas son amer-

tume en déplorant *« le non-respect du cahier de charges des produits devant être importés »*. Dès l'implantation des mécanismes de régulation du marché, les laboratoires étrangers ont été les premiers à décrier *« certains dispositifs contenues dans la loi de finances 2009 »* qui assureraient la protection par la remise documentaire du médicament qui entrerait dans la nomenclature de l'importation. Le ministère de la Santé avait récidivé en interdisant l'importation de tout médicament produit en Algérie. Une mesure qui devait encourager la production nationale et permettre aux opérateurs de bénéficier d'une protection suffisante pour mettre les bouchées doubles dans la production. On osait même parler d'une réduction de la fac-

ture d'importation dont le coût se situait à 908 millions de dollars en 2009. Dès le premier semestre de l'année 2010, la facture a régressé de 198,47 à 110,43 millions de dollars soit une baisse de 88 millions de dollars. Mais en 2013, voici de nouveau la crise avec des ruptures de stocks pour certains médicaments nécessaires pour les pathologies lourdes. Comme réponse, les *« groupes de pression »* de l'industrie pharmaceutique mondiale auraient émis des réserves sur le marché algérien. La plupart des laboratoires prestigieux préfèrent commercialiser leurs produits plutôt que d'investir. Les dommages ne se sont pas fait attendre.

F. A.

COSOB-PARIS EUROPLACE

Un accord de coopération signé aujourd'hui

PAR RIAD EL HADI

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) et l'organisation Paris Europlace vont signer mercredi à Alger un accord de coopération visant à promouvoir la place financière d'Alger.

"Le protocole d'accord vise à renforcer les relations entre les deux places financières et à développer le marché financier algérien", précise-t-on auprès de la Cosob, l'autorité en charge de la régulation du marché financier algérien. L'accord porte principalement sur deux axes de coopération, à savoir le soutien au développement de la place financière

d'Alger, en particulier de sa bourse des valeurs mobilières, et l'accompagnement des entreprises vers la cotation en bourse rapporte l'APS. Selon les termes de cet accord, Paris Europlace, l'organisation en charge de promouvoir la place financière de Paris, s'engage à apporter une assistance à la Cosob dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la prospective financière. Le marché financier en Algérie est encore à la traîne, ne contribuant pratiquement pas au financement de l'économie, essentiellement supporté par les banques, le budget de l'Etat ainsi que par le recours aux avoirs du Fonds de régulation des recettes, alimenté par les

revenus supplémentaires du pétrole. La Bourse d'Alger compte seulement quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne EGH El Aurassi, du groupe Sidal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba. Une étude sur la réforme du marché financier algérien menée conjointement par la Cosob, la Bourse d'Alger et le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) a fait état d'un déséquilibre entre le niveau de la capitalisation boursière de l'Algérie et la taille de son économie. Selon les résultats de cette étude, le marché algérien devrait atteindre, comme objectif cible, une capitalisation boursière de 40 milliards de dollars avec la cotation de 150

sociétés en Bourse. Mais il a été proposé de retenir comme objectif dans cinq ans le quart de cette capitalisation boursière, soit 10 mds de dollars, ce qui représente environ 5% du PIB de l'Algérie. Une source proche de la Cosob a affirmé à l'APS que le gouvernement a entamé la mise en œuvre de cette réforme, en donnant, en septembre dernier au cours du dernier conseil des participations de l'Etat, son feu vert à l'introduction en bourse de 8 entreprises publiques, dont l'opérateur de la téléphonie mobile Mobilis.

R. E.

FOIRE AGROALIMENTAIRE DE SÉOUL

Faire connaître le label "made in Algeria"

Seoul Food est une manifestation dédiée aux entreprises et hommes d'affaires exerçant dans le domaine de l'agroalimentaire, des boissons, de l'hôtellerie, de la boulangerie, restauration et des équipements pour supermarchés et détaillants.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que l'agence sud-coréenne de promotion de l'investissement et du commerce Kotra organise la Foire internationale de l'agroalimentaire, Seoul food & hôtel, qui aura lieu du 13 au 16 mai 2014 au Centre international sud-coréen des expositions -Kintex- à Séoul, Corée du Sud. A cet effet, l'Algex qui favorise les exportations hors hydrocarbures convie les opérateurs économiques algériens à participer à cette importante manifestation économique et commerciale, Seoul Food, qui est la troisième plus grande foire de denrées alimentaires et d'industrie agroalimentaire en Asie, sachant que l'édition 2013 avait accueilli 1.210 exposants et



plus de 51.000 visiteurs. Les responsables de l'Algex soulignent que "cette manifestation est dédiée aux entreprises et hommes d'affaires exerçant dans le domaine de l'agroalimentaire, des boissons, de l'hôtellerie, de la boulangerie, restauration et des équipements pour supermarchés et détaillants".

Aussi, Seoul Food accueillera des producteurs de produits alimentaires exotiques originaires des quatre coins du monde ainsi que la majorité des grands producteurs venant des pays émergents.

Les opérateurs économiques algériens du secteur agroalimentaire et intéressés pour participer à cet événement sont

invités à contacter le service de marketing et management, Kotra Alger, section commerciale de l'ambassade de la République de Corée en Algérie.

De nombreux exportateurs et opérateurs économiques algériens, notamment privés, ont investi, récemment, le marché de plusieurs pays subsahariens où ils ont trouvé un bon créneau pour la commercialisation de leurs produits agricoles bio et les marchandises agroalimentaires.

Les populations locales apprécient beaucoup les produits d'origine algérienne, notamment les fruits et légumes frais, les primeurs et les agrumes.

A. A.

IDE EN ALGÉRIE

32 milliards de dollars d'investissements réalisés en 10 ans par l'Andi

PAR RIAD EL HADI

Plus de 32.000 projets d'investissements, dont 410 projets étrangers, ont été réalisés en Algérie entre 2002 et 2012 pour un montant global de 2.547 milliards DA a révélé une enquête de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), selon l'APS.

Ces 32.004 projets réalisés, soit 91%

de l'ensemble des projets déclarés (35.177 projets), ont généré 300.000 emplois directs, selon les résultats de l'enquête, la deuxième du genre, arrêtée à juin dernier.

En dépit de la conjoncture économique internationale défavorable, les investissements réalisés durant cette décennie ont connu "une évolution substantielle", a affirmé à l'APS, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Andi. Le contexte

économique international, a-t-il ajouté, "nous impose d'aller vers une diversification soutenue des investissements tant locaux qu'internationaux pour pouvoir relever les défis". Sur l'ensemble des projets déclarés, 2.580 projets n'ont pas été entamés, soit 7% du total, et 593 projets ont été abandonnés, soit seulement 2% des projets déclarés (35.177).

R. E.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À LAGHOuat

194 demandes de micro-crédits sans intérêts avalisées

Un total de 194 demandes de micro-crédits sans intérêts, parmi 619 demandes déposées, ont été avalisées en faveur des jeunes promoteurs au niveau de la coordination de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris lundi des responsables de ce dispositif. La nouvelle formule de micro-crédits portant octroi de prêts sans intérêts, portée de 30.000 DA à 250.000 DA, devra profiter aux jeunes de 10 wilayas du Sud pour l'acquisition de matières premières notamment, a précisé le chargé de la cel-

lule de communication au niveau de la coordination de l'Angem, Djamel-Eddine Benseddik, selon l'APS.

Cette formule, mise en œuvre en juin dernier dans la wilaya de Laghouat, a suscité un large engouement des demandeurs par rapport à l'ancienne formule préconisée au titre de ce dispositif d'emploi.

Dans le souci de se rapprocher des jeunes promoteurs, une série de campagnes de sensibilisation sur les modalités d'octroi de ce prêt bonifié ont été initiées, en prévision de la mise œuvre des nouvelles dispositions, en direction des jeunes

promoteurs et des pensionnaires des établissements pénitentiaires et des inscrits des structures de la formation professionnelles, a ajouté le même responsable.

Près de 3.190 projets d'investissement avaient obtenu, l'année dernière, l'aval de l'Angem à Laghouat.

Assurée par des accompagnateurs et spécialistes, cette formation devrait permettre aux bénéficiaires de s'initier aux techniques et modalités de gestion, financement et de marketing pour leur insertion professionnelle, a-t-on rappelé de même source.

R. E.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PAYS DU SAHEL

L'UE octroie 5 milliards d'euros pour 2014-2020

L'Union européenne a annoncé qu'elle va consacrer cinq milliards d'euros entre 2014 et 2020 pour son programme d'aide au développement du Sahel, considéré comme la région prioritaire en Afrique.

"Ce que nous allons faire pour le Sahel est sans précédent", a déclaré le commissaire au développement, Andris Piebalgs,

à Bruxelles, cité par la presse. L'aide de cinq milliards d'euros de l'UE est supérieure d'un milliard à celle de la période précédente (2008-2013). Sur ce total, 3,9 milliards seront consacrés à l'aide bilatérale aux six pays de la région (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Le Mali, considéré comme "le pays le

plus fragile de la région" selon Piebalgs, recevra ainsi 615 millions d'euros jusqu'en 2020, en plus des programmes lancés récemment. Pour Piebalgs, les programmes d'aide lancés ces dernières années par l'UE ont permis aux pays sahéliens de faire face "mieux que prévu" à la sécheresse de 2012.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Cap sur la collaboration dans le secteur de l'environnement

La coopération algéro-italienne dans le domaine de l'environnement a été au menu des discussions de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ avec l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Michele Giacomelli.

Les entretiens ont porté sur "le développement de nouveaux domaines de coopération technique et d'échanges d'expériences d'intérêts communs aux deux pays en environnement, développement durable et aménagement du territoire", indique lundi un communiqué de ce ministère.

La protection du littoral, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, l'appui à la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire, ainsi que la sensibilisation et la communication environnementale, ont été également évoqués lors de cette entrevue.

PÉTROLE

Cours du baril en légère hausse

Les cours du pétrole grimpaient légèrement lundi en Asie après les bons indicateurs économiques parus en Chine et aux États-Unis où sont attendus cette semaine de nouveaux signes d'accélération de l'activité.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en décembre restait sous la barre des 95 dollars franchise vendredi, à 94,70 dollars (en hausse de neuf cents), tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance s'appréciait de 25 cents, à 106,16 dollars.

"Les investisseurs vont scruter les données économiques en provenance des États-Unis cette semaine, surtout les données sur l'emploi", a noté Desmond Chua de CMC Markets. Le marché reste à l'affût d'indications sur la santé de la première économie mondiale afin d'anticiper la levée ou la réduction par la Réserve fédérale (Fed) de ses mesures de soutien.

La Fed a en effet indiqué la semaine dernière que l'activité économique continuait de progresser aux États-Unis, laissant penser aux investisseurs qu'elle pourrait prochainement resserrer sa politique monétaire.

Les injections de quelque 85 milliards de dollars par mois de l'institution ont tendance à encourager les investisseurs à pencher pour les actifs risqués, comme les matières premières. Les investisseurs vont examiner les chiffres préliminaires de la croissance du PIB américain pour le troisième trimestre, rendus publics jeudi, ainsi que les chiffres sur l'emploi attendus vendredi. Le baril de WTI avait chuté de 1,77 dollar sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), pour terminer à 94,61 dollars. A Londres, le Brent avait terminé à 105,91 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 2,93 dollars par rapport à la clôture de jeudi.

R. E.

CHLEF

Production de pommes de terre d'arrière-saison

Une récolte de plus de 537.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya de Chlef, révèle la direction des services agricoles. Cette quantité sera récoltée sur une superficie de 1.987 hectares, selon les prévisions de la DSA, qui estime le rendement moyen entre 250 et 300 quintaux à l'hectare. La même source qui fait état d'une diminution de la superficie destinée à la pomme de terre d'arrière-saison par rapport à celle consacrée à la pomme de terre de saison, estimée à plus de 2.200 hectares, note que durant la période d'automne, de nombreux agriculteurs optent pour d'autres variétés de produits maraîchers autres que la pomme de terre. Lors de la dernière campagne, la production de pommes de terre de saison a atteint 640.000 quintaux, a rappelé la direction des services agricoles, en signalant que cette culture est pratiquée dans les zones de la plaine du Moyen Chellif, notamment, à Chlef, Ouled Farès, Oued Fodda et Boukadir.

BOUMERDES

Nouveau plan de circulation

La commune de Boumerdès sera dotée prochainement d'un nouveau plan de circulation, dont la mise au point en est actuellement aux "dernières retouches", a indiqué le wali qui en a fait l'annonce lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile et les élus de la commune, a précisé que ce plan, qui sera suivi par d'autres plans similaires au profit de la totalité des communes de la wilaya, se propose de "revoir l'organisation du trafic urbain au sein de la ville de Boumerdès et de sa banlieue", où de nombreux dysfonctionnements sont relevés, tant sur les lignes de transport que sur les horaires qui leur sont fixés. Le chef de l'exécutif a signalé que ce plan sera soumis, une fois achevé, au débat et à l'enrichissement, avant sa mise en œuvre.

OUM EL-BOUAGHI

121 projets retenus pour le secteur des forêts

Les travaux de 121 projets parmi les 142 retenus pour le secteur des forêts dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, au titre du programme quinquennal 2010-2014, touchent à leur fin, a indiqué le conservateur des forêts. Répartis sur 29 communes de la wilaya, ces actions sont de nature à améliorer les conditions de vie de quelque 40.205 foyers des campagnes ciblées, a ajouté le même responsable. Les travaux exécutés dans le cadre de ces projets concernent le reboisement des aires dévastées par les incendies, l'ouverture de pistes rurales, la plantation de fourrages en zones pastorales, l'entretien de seguias, la correction torrentielle et l'aménagement d'abreuvoirs. Le patrimoine forestier de cette wilaya occupe une superficie totale de 80.000 hectares. **APS**

OUARGLA, HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF

Mise en service du centre de traitement de déchets

En marge des festivités du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, le centre de traitement des déchets hospitaliers a été mis en service au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf, à Ouargla.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit d'un centre qui dispose d'un équipement spécialisé dans le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri), qui présentent des risques sur la santé des personnes et sur l'environnement, a indiqué, à l'APS, le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), Imadeddine Mouad. Ce nouveau centre dispose d'une capacité de désinfection de 1.000 litres/cycle (le cycle durera entre 35 et 40 minutes) de déchets stérilisés et assimilés à d'autres types de déchets ménagers, qui seront évacués vers des décharges publiques ou au centre d'enfouissement technique (CET), a expliqué Imadeddine Mouad à l'APS, ajoutant que sur la base de conventions à être élaborées prochainement, les cliniques et les laboratoires privés de Ouargla seront également obligés de détruire leurs déchets au niveau du centre de traitement de l'hôpital Mohamed-Boudiaf. Actuellement, la DSPRH



d'Ouargla compte 4 autres machines de même principe mais d'une capacité moins importante (300 litres/cycle) au niveau des établissements hospitaliers, à savoir les complexes mère-enfant d'Ouargla et Hassi-Messaoud ainsi que la maternité et l'hôpital de Touggourt. Pour les établissements hospitaliers de proximités au niveau des communes de Rouissat, Aïn El-Beïda, N'goussa, Blidet-Amor, Taïbet et Mégarine, d'autres équipements du type et de capacité moindre (150 litres/cycle) ont été prévus. Dans la wilaya d'Ouargla, afin de régler totalement la prise en charge du

problème des déchets hospitaliers, des petites machines ont été proposées pour les établissements hospitaliers des régions éloignées tels qu'El-Borma. Afin de former et de sensibiliser, la DSPRH organisera prochainement un séminaire, en collaboration avec des spécialistes nationaux et étrangers, sur le traitement des déchets hospitaliers, au profit des personnels médical et paramédical, a annoncé le responsable local du secteur.

B. M.

DJELFA, RÉHABILITATION DE L'AEP DE LA VILLE

2,3 milliards de dinars dégagés

Une enveloppe de 2,3 milliards de dinars a été affectée à la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Djelfa, ont indiqué les responsables du secteur. Ce projet vise, dans sa première phase, à la réhabilitation de 127.000 mètres linéaires du réseau AEP, outre la réalisation de 4.200 raccordements au réseau et la réhabilitation de 3 stations de pompage et de 14 forages, ont expliqué les mêmes responsables. Onze réservoirs seront, également, réalisés dans le cadre de ce projet dont l'objectif principal est d'améliorer

le niveau d'approvisionnement en eau potable de la population du chef-lieu de wilaya, englobant quelque 361.006 âmes, selon les mêmes responsables, qui signalent la réhabilitation, à ce jour, de 17.000 m linéaires du réseau ciblé, soit un taux de réalisation estimé à 12%. Selon les responsables de l'Algérienne des eaux (ADE), à l'échelle locale, la ville de Djelfa dispose de 23 forages, dont seulement 16 sont opérationnels, assurant un débit global de 395 litres/seconde au profit de la population du chef-lieu de wilaya, avec une capacité de mobilisation estimée à 36.250

m3 d'eau. Les besoins réels de la ville de Djelfa sont estimés à quelque 600 l/s, pour une capacité de mobilisation devant atteindre les 60.000 m3 d'eau, selon les responsables de l'ADE, qui tablent sur "la concrétisation des projets affectés au secteur, pour satisfaire ce besoin dans le court terme". Actuellement la population de Djelfa dispose d'une moyenne de 4 heures d'eau potable, tous les 4 jours, ce qui est jugé "très insuffisant" par les citoyens.

APS

CONSTANTINE, SCANNER 3 D DU CENTRE ANTI-CANCER

Opérationnel au 1^{er} trimestre 2014

Le scanner 3 D du Centre anti-cancer (CAC) du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, destiné à optimiser le fonctionnement de cette structure de santé, sera fonctionnel "au 1^{er} trimestre 2014", a indiqué, à l'APS, le directeur général du CHU, Abdeslam Rouabhi. Toutes les procédures administratives relatives à l'acquisition de cet équipement de haute technologie ont été "finalisées", a affirmé le même responsable, soulignant qu'une société américaine a été chargée de la fabrication de cet appareil. Evoquant l'apport du scanner 3 D pour

l'augmentation de la cadence des activités du service de radiothérapie du CAC, M. Rouabhi a indiqué que de 20 malades traités en moyenne par jour, depuis septembre dernier, date de la mise en service du nouvel accélérateur, le nombre de patients atteindra jusqu'à 80 malades. A propos de l'installation des deux autres accélérateurs, M. Rouabhi a affirmé qu'un contrat avec une société spécialisée a été conclu "récemment". La mise en service des deux accélérateurs du CAC de Constantine est programmée pour "le premier trimestre 2014", a-t-on encore noté. Selon les statistiques du

CHU Benbadis, 12.000 personnes atteintes de cancer figurent sur la liste d'attente du CHU pour l'année 2013, dont 1.053 ont pu bénéficier de séances de radiothérapie. Les mêmes services ont également précisé que chaque année, 6.000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués au CAC. Aussi, 2.500 malades cancéreux reviennent annuellement au service du CAC pour un deuxième cancer développé, tandis que 10% des personnes chez lesquelles un cancer a été diagnostiqué, décèdent avant de pouvoir bénéficier de soins.

APS

TIZI-OUZOU, A LA VEILLE DE L'HIVER

38.000 branchements au gaz de ville prévus

Comme à chaque année, en pareille période, les appréhensions concernant le problème épineux de l'indisponibilité quasi permanente du gaz butane surgissent de nouveau.

PAR LOUNES BOUGACI

A cet effet, il y a lieu de rappeler qu'un nombre important de communes relevant de la wilaya de Tizi-Ouzou ne subira plus cette crise de gaz durant l'hiver prochain, puisque tout simplement, elles ont toutes bénéficié du gaz de ville récemment. Il reste, toutefois, à savoir si les autres localités prévues dans le programme auront également droit au gaz de ville à partir de cette fin d'année ou bien les retards accumulés dans l'avancement des travaux de raccordement en décideront autrement. D'ailleurs, cette semaine, Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou, a présidé une rencontre à cet effet. Une séance de travail consacrée à l'énergie et à laquelle ont pris part le secrétaire général de la wilaya, les directeurs de l'énergie et des mines, de la Sonelgaz, les chefs de daïra ainsi que les entreprises réalisatrices des projets de raccordement au gaz de ville. Le wali a d'emblée déploré l'absence des représentants de certaines entreprises officiellement invitées à prendre part à la séance de travail. Le wali a, malgré ces absences, écouté les représentants des entreprises présentes afin de cerner les difficultés auxquelles celles-ci font face et prendre des engagements à l'effet de mettre en service les projets qui leur sont confiés durant le premier semestre de l'année 2014, apprend-on. Le wali a, en outre, signalé qu'actuellement, la wilaya de Tizi-Ouzou a dépassé le taux de raccorde-



ment de 50% au gaz naturel, en ajoutant que les 38.000 branchements en cours de réalisation feront l'objet de mise en service d'ici 2014. Le premier magistrat de la wilaya a profité de cette occasion afin d'exhorter les entreprises intervenant dans le secteur à redoubler d'efforts en vue de réceptionner les projets et procéder à leur mise en service au fur et à mesure de leur achèvement et ce, compte tenu de l'arrivée de la saison hivernale. Cela répond au souci de diminuer la pression sur la demande en bouteilles de gaz B 13. Les directeurs de l'énergie et des mines et de la Sonelgaz ont été invités par le premier responsable de la wilaya à être derrière les entreprises de réalisation, les suivre de près et écouter leurs doléances jusqu'à la mise en service des projets. *"Certaines entreprises présentes ont dressé un point de situation sur l'état d'avancement des projets qui leur sont confiés et l'ensemble des intervenants ont pris l'engagement de mettre en service les*

projets dont ils ont la charge au premier semestre 2014", ajoute-t-on.

Le wali a aussi demandé aux chefs de daïras d'accompagner les entreprises afin de réceptionner leurs projets dans les délais requis, tout en demandant à l'ensemble des intervenants de penser à une démarche commune permettant de donner une nouvelle énergie à la gestion des programmes, en les invitant à cerner les contraintes rencontrées et procéder à leur prise en charge et à la prise de mesures coercitives à l'encontre des entreprises défaillantes. Le wali de Tizi-Ouzou et les mêmes responsables vont se retrouver une deuxième fois dans quelques jours afin de faire le point sur la concrétisation des mesures prises dans le but d'assurer un hiver loin de toute pression aux citoyens. Un défi qui ne sera pas facile à tenir surtout si l'hiver s'avérait très rude.

L. B.

AIT-AISSA MIMOUN

Le centre de santé fermé par les citoyens



La grogne des citoyens de la commune d'Aït-Aïssa Mimoun, daïra de Ouaguenoun, sise à onze kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, n'a pas baissé d'un cran. Les habitants des villages relevant de cette commune procèdent cette semaine à la fermeture de la polyclinique située au niveau du chef-lieu communal. Une action qui intervient après le silence des autorités concernées quant aux problèmes de prise en charge sanitaires déplorés par les citoyens. Ces derniers entendent, à travers cette action de protestation, dénoncer l'absence de moyens matériels et humains, voire du minimum qui permettrait de prendre en charge les malades qui se présentent à ce centre de santé. Le service des urgences médicales de cette

polyclinique est fermé depuis quatre ans. Ce qui ne fait qu'attiser la colère des citoyens. Ces derniers exigent ainsi sa réouverture dans les meilleurs délais et surtout sa dotation du matériel nécessaire pour son bon fonctionnement. L'action de protestation en question dure depuis plusieurs jours et un rassemblement des citoyens est observé sur place. Selon l'un des protestataires, le directeur de wilaya de la santé aurait promis de se déplacer sur place afin d'ouvrir le dialogue avec les citoyens contestataires. Mais jusqu'à hier, cette promesse n'a pas encore été concrétisée. Hier, également, l'action de fermeture de l'infrastructure de santé se poursuivait.

L. B.

SECTEUR DE L'EDUCATION

20 milliards de dinars pour les écoles

Lors des intempéries de l'année dernière, plusieurs écoles de la wilaya de Tizi-Ouzou avaient été l'objet de dommages considérables. Dans le but de procéder à leur réhabilitation, les services concernés aussi bien à la Direction de l'éducation que dans les autres secteurs ont mis les bouchées doubles ces dernières semaines. Cela, en attendant des résultats concrets sur le terrain. L'ensemble des responsables des secteurs concernés se sont réunis à cet effet. Il s'agit des représentants de l'assemblée populaire de wilaya, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire, le directeur de l'éducation, le directeur du logement et des équipements publics et les subdivisionnaires du logement et des équipements publics. Cette séance de travail a été l'occasion de rappeler que les constructions scolaires et leur gestion incombent à la Direction du logement et des équipements publics, à la Direction de l'éducation et aux communes en matière de réhabilitation des établissements relevant du cycle primaire touchés par les intempéries. Les secteurs concernés gèrent une enveloppe financière de vingt milliards de dinars tous secteurs confondus comme opérations vivantes et pour lesquelles toutes les conditions de bonne exécution sont réunies en matière d'autorisation de programme, d'existence d'assiettes de terrain, d'après les mêmes sources. Ces dernières précisent, en revanche, qu'il reste la problématique du suivi des projets. Chaque responsable à son niveau devrait redoubler d'efforts et de concertation avec les entreprises réalisatrices afin de faire aboutir ces derniers dans les délais contractuels, ont convenu les présents. Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi-Ouzou compte à son actif un programme très important. Ainsi, concernant l'enseignement secondaire, la wilaya recèle vingt-cinq lycées dont deux ont été livrés en septembre 2013. Le même programme compte vingt et une installations sportives, cinq unités de demi pensions et trois unités de dépistage et de suivi. Quant à l'enseignement moyen, on relève vingt quatre collèges dont deux livrés durant la rentrée 2012-2013. On enregistre aussi deux écoles fondamentales nouvelles de type base 5 aux villages Betrouna et Redjaouna (dans la commune de Tizi-Ouzou). Treize CEM sont actuellement en cours de réalisation alors que neuf CEM sont issus du programme 2013 dont les procédures administratives sont engagées. Le DLEP de la wilaya de Tizi-Ouzou a saisi cette réunion afin de broser un point de situation sur la totalité des projets en cours et issus des trois paliers d'enseignement. Il a mis en exergue les moyens mis en place en matière du suivi et d'encadrement de ces projets en vue de leur livraison dans les délais. Le wali, pour sa part, a longuement insisté sur l'achèvement de certains lycées, notamment les blocs pédagogiques afin de combler le manque enregistré dans certaines localités à l'instar des communes de M'kira et d'Iloula Oumalou. Le directeur de l'éducation a présenté un état faisant ressortir les projets confiés à son secteur en signalant que "ces derniers ont fait l'objet soit de lancement ou d'études". Néanmoins, dans le souci d'assurer un rigoureux suivi de ces derniers, le directeur de l'éducation sollicite le renforcement de ces services par un personnel technique. Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya a insisté "sur le suivi quotidien des chantiers et l'écoute des entreprises à tout moment afin de faire aboutir ces derniers". Le wali a, enfin, répondu aux questions posées par les représentants de l'Assemblée populaire de wilaya "en insistant sur l'instauration d'une dynamique de travail dont a besoin la wilaya au niveau de l'ensemble des secteurs en mettant en exergue l'accompagnement de l'outil de réalisation".

L. B.

GRANDE-BRETAGNE
SOUÇONNÉ DE LIENS AVEC
LES ISLAMISTES SOMALIENS

Un homme s'échappe en burqa

La police britannique recherchait toujours mardi un homme d'origine somalienne soupçonné de liens avec les islamistes shebab, qui a échappé à un contrôle judiciaire en revêtant une burqa, le jour de la prière du vendredi dans une mosquée londonienne. Mohammed Ahmed Mohamed, qui portait un bracelet permettant de le suivre à la trace et avait obligation de pointer quotidiennement dans un commissariat, avait été vu entrer dans une mosquée d'Acton habillé à l'occidentale, pour en ressortir quelques heures plus tard en burqa. La police a diffusé des images de vidéosurveillance à l'appui de ses dires. Selon des sources policières, Mohammed Ahmed Mohamed a séjourné en 2008 en Somalie dans un camp d'entraînement des shebab, le groupe islamiste lié à Al-Qaïda qui a attaqué en septembre un centre commercial à Nairobi, faisant 67 morts. L'homme est aussi soupçonné d'avoir favorisé l'entrée en Grande-Bretagne de "présomés terroristes", en provenance de Somalie.

La presse britannique rapporte mardi que Mohamed tentait de rejoindre Samanthan Lewthwaite, une jeune Britannique surnommée la "Veuve blanche". Cette femme, qui est recherchée pour des actes terroristes au Kenya, est la veuve de G. Lindsay, l'un des quatre auteurs des attentats-suicide qui ont attaqué le réseau de transports en commun à Londres le 7 juillet 2005, faisant 52 morts.

Selon le Times, Mohamed avait été blanchi du soupçon d'avoir falsifié les données de sa surveillance électronique vendredi, le jour même de sa disparition.

La ministre de l'Intérieur, Theresa May, est intervenue dans l'après-midi à la Chambre des communes pour assurer que Mohammed Ahmed Mohamed, 27 ans, ne constituait pas, selon les services de sécurité, "une menace directe" pour la Grande-Bretagne. Dans son appel à témoin accompagné de la diffusion de l'identité et de la photo du suspect, la police n'en a pas moins recommandé au public de se contenter de signaler la présence du jeune homme, sans chercher à entrer en contact avec lui. Le jeune homme se trouvait en régime de liberté surveillée spécifique (Terrorism prevention and investigation measures notices) au titre de nouvelles dispositions adoptées en janvier 2012.

Ces mesures s'appliquent aux personnes soupçonnées d'activités terroristes sans que la justice dispose de preuves suffisantes pour enclencher une procédure.

Dans le cas du fugitif, il s'agissait de l'empêcher de voyager "pour soutenir le terrorisme à l'étranger", a indiqué Mme May. De son côté, un ancien vice-Premier ministre syrien, Qadri Jamil, récemment démis de ses fonctions, a affirmé vouloir participer avec l'opposition syrienne à la conférence, dans une interview publiée mardi par le quotidien français Le Figaro.

TUNISIE, CONSENSUS AUTOUR D'UN NOM

Les pourparlers sur le Premier ministre suspendus sine die

Les pourparlers entre les islamistes tunisiens au pouvoir et leurs opposants ont échoué lundi soir et ont été suspendus sine die faute d'accord sur le prochain Premier ministre, aggravant encore une profonde crise politique nourrie par les violences jihadistes.

"Nous avons décidé de suspendre le dialogue national jusqu'à ce qu'il y ait un terrain favorable à sa réussite", a déclaré le secrétaire général de l'UGTT, Houcine Abassi. "Nous ne sommes pas arrivés à un consensus sur la personnalité qui dirigera le gouvernement, nous avons essayé de résoudre les difficultés mais il n'y a pas eu de consensus", a-t-il ajouté. Ces négociations sur l'identité du prochain Premier ministre, un indépendant pour conduire le pays jusqu'aux prochaines élections, étaient censées s'achever samedi mais faute d'accord les négociations se sont prolongées, sans aboutir, lundi. Les deux camps ont bataillé pour s'imposer: les islamistes d'Ennahda et leur allié laïc Ettakatol insistant sur Ahmed Mestiri, 88 ans, et l'essentiel de l'opposition sur Mohamed Ennaceur, 79 ans, deux vétérans déjà ministres à l'époque du père de l'indépendance Habib Bourguiba. "Nous ne voyons pas d'alternative à Ahmed Mestiri", a souligné Rached Ghannouchi, chef d'Ennahda, après l'échec des négociations.

L'opposition, qui refuse M. Mestiri jugé trop vieux et trop faible, a dit avoir proposé d'autres solutions, notamment la candidature d'un ex-ministre de la Défense, Abdelkarim Zbidi, refusée par le président Moncef Marzouki, un allié. "La troïka (coalition au pouvoir, ndr), notamment Ennahda, ont fait échouer le dialogue. Ils cherchent par tous les moyens à rester au pouvoir", a martelé Hama Hammami un des représentants de la coalition d'opposition Front de salut national. Selon lui, les détracteurs d'Ennahda vont désormais mener "des discussions pour prendre les mesures qui s'imposent".

Coup d'Etat parlementaire

Ces pourparlers visaient à sortir la Tunisie de la profonde impasse dans laquelle elle est plongée depuis l'assassinat le 25 juillet d'un député d'opposition attribué à la mouvance



jihadiste. Le Premier ministre Ali Larayedh avait promis fin octobre de laisser sa place à condition que l'ensemble du calendrier de ce "dialogue national" soit respecté.

Outre la désignation d'un nouveau chef de gouvernement et de son cabinet, ces négociations devaient aboutir à l'adoption d'une législation et d'un calendrier électoral ainsi que le lancement de la procédure d'adoption de la Constitution, en cours d'élaboration depuis deux ans. Mais ces différents dossiers ont d'ores et déjà pris du retard: les membres de la future commission électorale n'ont pas été élus samedi comme prévu en raison d'un problème de procédure et le travail sur la législation régissant les élections, censée être adoptée le 9 novembre, n'a pas commencé.

Lundi après-midi, des élus d'opposition ont aussi accusé Ennahda de multiplier les amendements au règlement intérieur de l'Assemblée nationale constituante pour retirer aux opposants leurs armes parlementaires. "Nous sommes face à un coup d'Etat parlementaire", a dénoncé le député Mongi Rahoui lors d'une conférence de presse.

Sentant les négociations très mal engagées, le quotidien *La Presse* avait fustigé dans son édition de lundi "un dialogue de sourds dans lequel chacun tire la couverture à lui".

Après trois mois de disputes et moult reports, les pourparlers ont débuté le 25

octobre mais depuis aucune décision consensuelle concrète n'a été mise en œuvre. Sur le front sécuritaire, la présidence a annoncé dimanche le prolongement de huit mois, jusqu'à fin juin 2014, de l'état d'urgence en vigueur depuis la révolution ayant renversé le régime de Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011.

Une telle extension témoigne de la menace accrue, le chef de l'Etat, Moncef Marzouki, n'ayant prorogé l'état d'urgence depuis 18 mois que par tranches de un à trois mois. Pour la première fois depuis la révolution, des attaques attribuées aux jihadistes ont ciblé la semaine dernière deux sites touristiques. L'un a été visé par un attentat suicide qui n'a pas fait de victime et l'autre par une tentative déjouée à temps.

Durant le seul mois d'octobre, neuf gendarmes et policiers ont été tués dans des affrontements.

Arrivés au pouvoir en octobre 2011, les islamistes ont été considérablement affaiblis par la multiplication des crises politiques, les assassinats de deux opposants, les heurts avec les jihadistes, les faiblesses de l'économie et les polémiques sur leurs tentatives supposées "d'islamiser" la société ou de juguler la liberté d'expression.

SYRIE, CONFÉRENCE GENÈVE-2

Nouvelle tentative de fixer une date

L'émissaire spécial de l'Onu et de la Ligue arabe sur la Syrie, Lakhdar Brahimi, retrouve mardi à Genève de hauts responsables russe et américain pour tenter une nouvelle fois de fixer une date pour la conférence Genève-2 pour trouver une solution politique au conflit syrien. Lundi soir, le ministre syrien de l'Information a affirmé que le régime syrien de Bachar al-Assad ne comptait pas se rendre à cette conférence "pour remettre le pouvoir", comme le réclament l'opposition et ses alliés. A Genève, M. Brahimi doit avoir une réunion avec les vice-ministres russes des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov et Guennady Gatilov et la secrétaire d'Etat adjoint en charge des affaires politiques Wendy Sherman.

Cette réunion sera suivie d'une autre élargie aux représentants des trois autres membres

permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine, la France et le Royaume-Uni. La semaine dernière, après une tournée dans la région et une visite à Damas où il a brièvement rencontré le président al-Assad, M. Brahimi avait souhaité que la conférence de paix dite de Genève-2 se tienne "dans les semaines à venir et non l'année prochaine". Implicitement, il avait donné ainsi un certain crédit à un possible nouveau retard pour cette réunion. Espérée initialement en juin, la date du 23 novembre avait dernièrement été évoquée par diverses sources diplomatiques, sans toutefois jamais être confirmée par l'Onu. M. Brahimi avait indiqué qu'une date définitive serait "annoncée dans les jours qui viennent". C'est le secrétaire général de l'Onu qui doit lancer les invitations pour cette conférence.

Le diplomate algérien avait également rap-

pelé qu'il était essentiel que l'opposition, profondément divisée sur la question, participe à la conférence. "Si elle ne participe pas, il n'y aura pas de conférence de Genève", avait-il martelé.

Avant sa rencontre mercredi avec Bachar al-Assad, Lakhdar Brahimi avait fait une déclaration qui ne pouvait que satisfaire le régime: "La conférence de Genève est une rencontre entre les parties syriennes et ce sont elles, et pas moi, qui vont fixer la phase transitoire et la suite". Le maintien au pouvoir du président al-Assad pendant une phase transitoire est un des nombreux points de divergence sur lesquels butte la préparation de la conférence. L'opposition réclame des garanties selon lesquelles cette conférence aboutira à son départ, ce que le régime rejette catégoriquement.

R. I./Agences

EGYPTE, MORSI DÉFIE LA JUSTICE LORS DE SON PROCÈS

“Je suis le président de la République, ce tribunal est illégal”

Le procès de Mohamed Morsi, ex-président égyptien déchu par l'armée l'été dernier, s'est ouvert lundi 4 novembre avant d'être reporté, moins d'une heure plus tard, au 8 janvier. Durant cette brève audience, M. Morsi a d'emblée déclaré : "Je suis le président de la République et ce tribunal est illégal." Il s'exprimait derrière les barreaux d'une cage, au cœur de l'Académie de police du Caire, où a lieu le procès.

M. Morsi, premier président élu de l'histoire de l'Égypte moderne, est jugé pour "incitation au meurtre de manifestants". Il est détenu au secret depuis son renversement par l'armée, le 3 juillet, à la faveur d'une mobilisation populaire sans précédent.

"C'était un coup d'Etat militaire, les leaders de ce putsch devraient être jugés", a lancé aux juges du tribunal M. Morsi, manifestement en bonne santé, dans un costume bleu sombre. Le dirigeant issu des frères musulmans comparait aux côtés de 14 autres dirigeants du mouvement. Tous risquent la peine de mort ou la réclusion à perpétuité.

Uniforme de prisonnier

Les raisons du report d'audience n'ont pas été clairement établies à ce stade. Une chaîne publique ainsi que la radio d'Etat expliquent que le juge l'a décidé car les accusés perturbaient l'audience en chantant. Des responsables de la sécurité au tribunal ont indiqué, quant à eux, que l'ouverture du procès avait été préalablement reportée de deux heures à la suite du refus de M. Morsi de comparaître dans un uniforme de prisonnier réglementaire.

Les charges qui pèsent sur M. Morsi remontent aux événements de décembre 2012. Quelques jours après la déclaration constitutionnelle de Mohamed Morsi, par laquelle le président s'accordait le droit de limoger le procureur général et s'octroyait des pouvoirs au-dessus de la supervision judiciaire, des milliers de manifestants occupaient les abords du palais présidentiel, sans être inquiétés par la police.

Le lendemain, des affrontements éclataient entre milices des Frères musulmans et anti-Morsi, faisant au moins dix morts au total dans les deux camps et des centaines de blessés.

Mohamed Morsi, l'ancien président



égyptien, comparait pour "incitation au meurtre".

L'organisation de ce procès s'est déroulée dans une grande opacité, compliquant la tâche des avocats de la défense, des médias et des observateurs étrangers. Certains redoutent un procès uniquement à charge, même si les autorités se défendent de tout biais politique.

Les autorités avaient annoncé le déploiement de 20.000 hommes au Caire, mégapole de 20 millions d'habitants. Dimanche soir, deux policiers égyptiens ont été tués et un troisième blessé dans une attaque près d'Ismailiya, sur le canal de Suez, ont annoncé des sources des services de sécurité, bilan confirmé de source

médicale.

Les limites d'une répression

Le président égyptien par intérim, Adli Mansour, et le ministre de la Défense, Abdel Fattah Al-Sissi, visitent la tombe du soldat inconnu et le mémorial du président Anouar Al-Sadate, lors des cérémonies du 40e anniversaire de la guerre de 1973. Depuis qu'ils ont destitué Mohamed Morsi, le 3 juillet dernier, les militaires égyptiens sont entrés dans une logique éradicatrice. Des arrestations en masse ont été opérées dans les rangs des Frères musulmans, touchant, notamment, leurs cadres dirigeants. L'ONG qui constituait la face légale du mouvement a été dissoute, les

biens de la confrérie ont été saisis, les mosquées sont reprises en main. Dans le Sinaï, une opération militaire d'envergure a été lancée contre les groupes djihadistes qui font régner leur loi depuis plusieurs années. La nécessité de rétablir le contrôle sur le territoire peut se comprendre, après de longs mois d'instabilité. Mais on peut s'interroger sur la validité de cette option du tout-sécuritaire et sur ses chances de réussite à moyen terme. Premier constat : la violence engendre la violence. En stigmatisant les Frères musulmans, sommairement qualifiés de "terroristes", et en appelant la population à se retourner contre eux, les nouveaux dirigeants libèrent des forces qui pourraient devenir incontrôlables. Les affrontements opposent les "anti-coup", aussi bien aux forces de l'ordre qu'aux citoyens lambda, appelés à grand renfort de campagnes médiatiques à purger le pays du fléau islamiste. Des lynchages avaient eu lieu dans les mois précédant la déposition du président Morsi, contre des personnes suspectées de méfaits ou contre des chiites, stigmatisés par des extrémistes. Une population qui se substitue à la loi et qui prend le pli de descendre dans la rue pour faire valoir son point de vue, que ce soit pour interrompre un processus politique et destituer un président, comme ce fut le cas le 30 juin dernier, pour assurer la sécurité du quartier par ses propres moyens, comme le font les comités populaires apparus au moment des troubles de 2011, ou pour faire justice elle-même, risque de devenir difficile à maîtriser. Certes, le dispositif sécuritaire a été renforcé, au point de rappeler les pires heures de la période Moubarak : la police et la sécurité d'Etat ont réapparu, les tribunaux militaires tournent à plein régime, l'état d'urgence a été rétabli, les militaires et officiers de police ont remis la main sur les gouvernorats (18 gouverneurs sur 27). Mais tenir en respect une population de 90 millions d'âmes relève de la gageure, comme on l'a déjà vu en 2011 et 2013.

Le procès Morsi ou le risque de la dictature

Le procès du président déchu Mohamed Morsi et de quatorze autres hauts responsables des Frères musulmans doit débiter, lundi 4 novembre, en Égypte. Il se tiendra à la prison de Tora, dans la banlieue du Caire, sous la protection de 20.000 membres des forces de sécurité, mobilisés pour contenir la manifestation à laquelle a appelé la confrérie.

Les jours qui viennent s'annoncent donc comme une nouvelle étape à haut risque dans le chaotique et sanglant processus de transition en Égypte, inauguré par la révolution de 2011. Et il y a fort à craindre que le procès de l'ensemble de l'état-major des Frères – qui sont apparus comme la première force politique du pays à chacune des consultations libres organisées ces deux dernières années –, accentue encore un peu la polarisation de la société égyptienne entre les partisans de l'armée et ceux de la confrérie. Le démantèlement par la force des sit-in pro-Morsi du Caire avait déjà causé un millier de morts le 14 août.

Le procès de M. Morsi et de ses amis a toutes les chances de ressembler à une vengeance politique beaucoup plus qu'à un nécessaire bilan d'une année de pouvoir (mal) exercé

par les Frères musulmans, de leur victoire à l'élection présidentielle de juin 2012 jusqu'à la destitution du chef de l'Etat par l'armée, le 3 juillet 2013.

Depuis ce coup d'Etat appelé de ses vœux par une large majorité d'Égyptiens, le gouvernement intérimaire, dominé par la figure écrasante du général Abdel Fattah Al-Sissi, voire par des figures revanchardes de l'ancien régime d'Hosni Moubarak, s'est attaché à démanteler méthodiquement la confrérie. Son association a été interdite par la justice en septembre, ses biens et avoirs financiers saisis. Sa façade politique, le Parti de la liberté et de la justice, est une coquille vide dont les principaux dirigeants sont sous les verrous. Deux mille militants ou plus seraient emprisonnés, toute expression publique de soutien à M. Morsi est criminalisée.

C'est un retour, non pas aux années de semi-clandestinité de l'ère Moubarak, mais à la persécution en vigueur sous Gamal Abdel Nasser, dans les années 50-60. Les timides appels au dialogue lancés par les Etats-Unis et l'Union européenne n'y changent rien. L'heure est à l'éradication et le nouveau pouvoir égyptien a fait en sorte de n'avoir personne avec qui dialoguer.

Les Frères musulmans ont leur part de responsabilité dans ce désastre. Ils ont mené une politique clanique et intolérante, n'ayant de cesse, pendant un an, qu'ils prennent le contrôle de tous les leviers de l'Etat. Ils ont entretenu une confusion permanente entre la confrérie, le parti et les institutions publiques, à commencer par M. Morsi, qui s'est conduit en apparatchik plus qu'en chef d'Etat.

Mais lui faire subir un procès qui s'annonce comme une parodie n'est pas le meilleur moyen de restaurer la confiance des Égyptiens envers leurs institutions, en premier lieu la justice. Hosni Moubarak avait, lui aussi, été jugé après sa chute, en février 2011. Condamné à la prison à perpétuité, puis libéré, il est aujourd'hui assigné à résidence dans un hôpital militaire.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que nombre d'Égyptiens ne voient dans le procès Morsi qu'une justice de vainqueurs. Et la démonstration que la révolution de la place Tahrir a accouché, à ce stade, d'un régime autoritaire, pour ne pas dire dictatorial.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

Définition, causes et prévention

L'accident vasculaire cérébral ou AVC est un trouble aigu de la circulation du sang dans le cerveau. Un tel accident peut entraîner un arrêt d'une ou de plusieurs fonctions cérébrales.



Autrefois appelé congestion cérébrale, il survient le plus souvent après l'âge de 75 ans.

Causes

L'accident vasculaire cérébral est toujours brutal, subit et ne prévient pas. Un tel accident peut être dû à un arrêt de la circulation : une artère cérébrale est occluse et on parle alors d'AVC ischémique (privation de sang). Ou bien l'accident est dû à une hémorragie (rupture d'un vaisseau) : on parle alors d'AVC hémorragique. L'AVC ischémique est le plus fréquent (80%). Il est le plus souvent provoqué par un caillot qui bouche une artère (on parle d'embolie cérébrale).

Le caillot peut venir de très loin, le cœur par exemple. Parfois, l'artère se bouche seule : l'athérosclérose (dépôt de plaques de graisse, cholestérol surtout, sur les parois de vaisseaux) a peu à peu épaissi la paroi de l'artère au point d'empêcher l'écoulement du sang. L'AVC hémorragique représente 20% des AVC. L'hypertension artérielle en est la cause principale mais d'autres causes existent : excès de traitement anti coagulant ou rupture d'une malformation d'un vaisseau (anévrisme).

Symptômes

Dès lors qu'une zone du cerveau n'est plus irriguée (ne reçoit plus de sang), la partie du corps qu'elle commande ne

reçoit plus d'ordre. Ainsi on peut observer une paralysie d'une moitié du corps (hémiplegie), du visage, un trouble du langage qui peut aller jusqu'à la disparition du langage (aphasie).

Les signes possibles sont, en fait, très nombreux, aussi nombreux que tous les ordres que le cerveau est capable de donner. **Maladies dont les symptômes sont proches :** Chacun des symptômes observés au cours d'un AVC peut avoir une autre origine. Ainsi, une hémiplegie peut être la conséquence d'un traumatisme crânien au cours d'un accident de la route.

De même, une paralysie faciale peut résulter d'un zona, d'une tumeur sur le trajet du nerf facial ou d'une fracture du rocher (os situé près de l'oreille). Les troubles du langage qui s'installent lentement ne sont en général pas dus à un AVC.

Prévention

Agir sur les causes lorsque cela est possible. Donc traiter l'hypertension artérielle, surveiller un traitement anticoagulant, traiter un excès de cholestérol et ne jamais modifier un de ces traitements sans avis médical. En revanche, la rupture d'une malformation d'un vaisseau (anévrisme) est totalement imprévisible.

Examens

L'examen clinique minutieux permet de situer approximativement la zone du cerveau atteinte. Pour connaître la cause exacte de l'accident, (ischémique ou hémorragique), un scanner est réalisé. On complète parfois cet examen par une Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) cérébrale qui permet de visualiser la zone atteinte plus précocement que le scanner.

L'artériographie (examen radiologique donnant une carte routière des artères par injection d'un produit de contraste) est utile dans l'AVC hémorragique pour comprendre la cause de l'accident.

Traitements

En cas d'accident vasculaire hémorragique, on agit sur la cause : traitement de l'hypertension artérielle, contrôle d'un traitement anticoagulant par exemple.

Pour les accidents vasculaires ischémiques, on peut donner un traitement anticoagulant, et rarement enlever le caillot au cours d'une artériographie à l'aide d'une sonde ultra fine montée dans l'artère et que l'on retire immédiatement.

Il existe un nouveau traitement qui se donne dans les 3 premières heures depuis le début des signes. C'est un médicament qui détruit le caillot. Il se donne en perfusion dans des centres neurologiques spécialisés. Par la suite, une rééducation intensive

est organisée autour du patient en centre ou à domicile selon les signes du patient (kinésithérapie, orthophonie). Que devez-vous faire ?

Il s'agit d'une urgence. Faites le 15 (SAMU) pour que le patient soit transféré le plus vite possible dans une unité spécialisée afin de bénéficier du traitement optimal.

Au retour de l'hôpital, la bonne participation active du patient à toutes les activités de rééducation est essentielle. La compréhension des exercices et une forte motivation aident à la récupération.

Une bonne hygiène de vie peut limiter les récurrences lorsque l'athérosclérose ou l'hypertension artérielle sont en cause. Les traitements prescrits doivent être exactement respectés et ne doivent en aucun cas être modifiés sans l'avis du médecin prescripteur.

Evolution :

Si les symptômes ont tous totalement disparu en moins de 24 heures, on parle d'Accident Ischémique Transitoire (AIT). Au-delà de 24 heures, on parle d'AVC constitué et la récupération sera progressive, lente, parfois totale, parfois incomplète.

La durée de la récupération est imprévisible et varie d'un patient à un autre. La récurrence est toujours possible lorsqu'il s'agit d'un caillot ou d'un rétrécissement d'une artère.

Les accidents vasculaires cérébraux en chiffres

Communément appelés "attaques cérébrales", les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la troisième cause de mortalité derrière les maladies cardiovasculaires et le cancer. Mais c'est la première cause d'invalidité lourde et la deuxième cause de démence dans le monde occidental. En France, chaque année 130 000 personnes sont victimes d'un AVC et la moitié en garderont de graves séquelles. En quelques chiffres, découvrez les terribles conséquences de cette maladie.

Les accidents vasculaires cérébraux sont également appelés attaques, ictus ou congestion cérébrale. A l'origine de cette pathologie, on trouve une perturbation de l'irrigation sanguine du cerveau. Dépourvues d'oxygène et autres composés essentiels, certaines cellules du cerveau meurent. Plus précisément, les AVC représentent deux types de réalité. Les accidents vasculaires cérébraux peuvent résulter :

- De l'obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot, réduisant l'irrigation sanguine dans une zone cérébrale. Le caillot peut se former localement dans une petite artère ou venir du cœur ou d'une lésion de la paroi d'une des grosses artères cervicales (artères carotides et vertébrales). On parle alors d'AVC ischémique ;

- De la rupture d'un vaisseau, entraînant une hémorragie. Le sang se répand et endommage le tissu cérébral alentour. La localisation et la grosseur de l'hématome déterminent sa gravité. On parle dans ce cas d'AVC hémorragique, d'hémorragie cérébrale ou d'hématome cérébral. Près de 85 % des AVC sont de nature ischémique. Les conséquences des AVC dépendent de nombreux facteurs : la vitesse de rétablissement de la circulation sanguine, la durée de la privation en oxygène et la localisation cérébrale de l'accident.

Un grave problème de santé publique Parallèlement au vieillissement de la population, le nombre d'AVC augmente et représente dès aujourd'hui un grave problème de santé publique.

Le risque d'AVC augmente avec l'âge. Ainsi, près des trois quarts des patients ont plus de 65 ans. Et après 50 ans, l'incidence double tous les 10 ans. Selon l'association France AVC, le nombre d'AVC par an est estimé en fonction de l'âge :

Age	Estimation du nombre d'AVC par an pour 100 000 habitants
15 à 45 ans	10 à 30
55 à 64 ans	170 à 360
65 à 74 ans	490 à 890
A partir de 75 ans	1 350 à 1 790

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, près de 5 millions de personnes dans le monde meurent d'AVC chaque année et 15 millions sont victimes d'AVC non fatals.

En France, entre 120 000 et 130 000 personnes sont chaque année victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Un quart des personnes atteintes décèdent dans un délai relativement court, la moitié survit mais doit faire face à des handicaps plus ou moins importants, un quart enfin en réchappe sans séquelles.

Le taux de mortalité à un mois est de 20% et de 32 à 60% à trois ans. Et 300 000 anciennes victimes d'AVC présentent aujourd'hui un handicap. Enfin, les AVC représentent une charge financière très importante. Évaluée au Royaume-Uni, elle représente 5 % du budget annuel de la santé. Mais de nombreux AVC pourraient être évités en réduisant certains facteurs de risque, parmi lesquels l'hypertension artérielle, l'alcoolisme, le tabagisme, le diabète, une surcharge pondérale ou une trop grande sédentarité.

MIEUX PRENDRE SA SANTÉ EN MAIN

Comprendre le fonctionnement du cœur

Selon l'Organisation mondiale de la santé, un accident vasculaire cérébral se produit toutes les 5 secondes dans le monde.

Mais une meilleure connaissance des éléments favorisant la survenue de cette maladie permettrait d'en réduire considérablement le retentissement.

Au-delà des idées reçues et des fausses vérités, Doctissimo passe en revue les principaux facteurs de risque et de prévention.

En France, plus de 120.000 personnes par an sont victimes d'un AVC et la moitié en gardera de graves séquelles. Les accidents vasculaires cérébraux peuvent résulter : Chez les personnes jeunes, les AVC bien que peu nombreux touchent indifféremment hommes et femmes.

Néanmoins, les hommes sont plus menacés que les femmes, ceci à des âges moins avancés. Mais la gent féminine meurt plus fréquemment de ce type de maladies. Le risque pour les femmes augmente à l'approche de la ménopause et continue ensuite de croître. La baisse des hormones sexuelles (estrogènes) pourrait jouer un rôle aggravant. Néanmoins, le bénéfice lié au traitement hormonal substitutif de la ménopause sur la prévention des maladies cardiovasculaires et des attaques cérébrales est toujours l'objet de débat.

Selon différentes études américaines, il apparaît que les Afro-Américains et les Hispaniques ont plus de risques d'ictus cérébraux que les personnes d'origine caucasienne.

L'hypertension artérielle

L'hypertension1,2 est connue depuis longtemps comme le plus important facteur de risque pour les accidents vasculaires ischémiques ou hémorragiques. Les résultats varient selon les études, mais il semblerait que ce risque est multiplié par deux à quatre chez un patient hypertendu, bien que cette aggravation diminue avec l'âge.

Cependant, la moitié des patients hypertendus ne sont pas conscients leur état et parmi les autres, la moitié ne se soigne pas... Equilibrer la tension artérielle constitue ainsi une priorité en matière de prévention des accidents vasculaires cérébraux. Cet objectif passe par des traitements médicamenteux mais également par une alimentation saine, la surveillance de son poids, et la pratique régulière d'exercice physique.

Le tabagisme

Le risque lié au tabagisme est proportionnel à la consommation de cigarettes. La cigarette multiplie le risque normal par près de deux1,2. Néanmoins, le sevrage tabagique est rapidement suivi d'un retour à la normale. Le tabagisme passif pourrait également figurer au rang des coupables.

L'alcool, le café et les drogues

Contrairement au tabagisme, l'influence de la consommation d'alcool n'est pas évidente. Il semblerait que son effet soit lié à la dose. Une faible consommation (entre un et deux verres de vin par jour) pourrait avoir un effet protecteur. Une étude ciblant l'action d'une consommation modérée d'alcool chez les jeunes femmes a récemment conclu à une réduction du risque d'accident vasculaire ischémique.

A l'inverse, une consommation excessive d'alcool pourrait multiplier le risque d'AVC par près de trois.



De la même manière, une consommation excessive de café (plus de trois tasses par jour) pourrait contribuer à augmenter le risque d'AVC chez les hommes âgés souffrant d'hypertension. Les auteurs suggèrent qu'il serait prudent de conseiller aux sujets hypertendus de réduire leur consommation de café.

Enfin, la cocaïne et les stéroïdes augmenteraient le risque d'AVC, en particulier chez les hommes jeunes.

L'excès de poids, l'obésité et la sédentarité

L'obésité est un facteur de risque important dans la survenue de maladies cardiovasculaires et d'attaques cérébrales. Un excès de poids entraîne une sollicitation plus importante du cœur, une augmentation de la tension artérielle, du taux de cholestérol et des triglycérides et favorise la survenue de diabète.

Tout comme pour les maladies cardiovasculaires, il semblerait que l'obésité abdominale constitue un facteur de risque.

La pratique régulière d'une activité physique2 possède un effet protecteur vis-à-vis des attaques cérébrales. Chez les jeunes femmes, l'activité physique8 même modérée comme la marche est associée à une réduction du risque d'accident ischémique. La réduction du risque est proportionnelle à l'activité physique. Une demi-heure de marche par jour diminue les risques d'AVC de près de 30 %.

Que dire de l'effet du sel sur la tension ?

Possède-t-il la même mauvaise réputation vis-à-vis des AVC ? Bien que le débat soit loin d'être clos, la nécessité de diminuer la consommation de sel semble incontournable. Des chiffres ont récemment défrayé la chronique. Selon Pierre Meneton5, chercheur à l'INSERM, le sel serait en effet, responsable de plus de 75.000 accidents cardiovasculaires et de 25.000 morts chaque année en France. L'hypertension étant l'un des facteurs de risque les plus importants, on peut suspecter les mêmes conséquences concernant les attaques cérébrales.

La prise d'une contraception hormonale avec de fortes doses d'estrogènes est associée à une augmentation du risque d'attaque cérébrale. De faibles doses d'estrogènes (pilules micro dosées) semblent associées à une faible augmentation du risque. Concernant le risque propre des pilules de troisième génération, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSS-APS) déclare que "*d'après 5 études épidémiologiques récentes et une méta-analyse de 16 études épidémiologiques, le risque d'accident vasculaire cérébral ischémique augmente légèrement en fonction de la dose d'oestrogène. Aucune différence nette n'a été mise en évidence en fonction du type de progestatif contenu dans la pilule*". Cependant l'association d'une contraception orale

chez une femme migraineuse et fumeuse représente un risque nettement plus important.

La migraine

Différentes études ont établi qu'il y avait plus de migraines chez les personnes ayant été victimes d'un AVC. Cependant, de telles observations permettent-elles pour autant de considérer la migraine comme un facteur de risque ?

Conduite par l'Organisation mondiale de la santé, une vaste étude réalisée auprès de cinq centres européens a permis d'établir le lien entre migraine et attaques cérébrales chez les femmes de 20 à 44 ans. Passant en revue les 291 cas d'attaques cérébrales, les chercheurs ont établi que les migraines augmentent les risques d'accidents vasculaires ischémiques mais pas d'accidents hémorragiques.

La coexistence d'une contraception orale, d'une tension artérielle élevée et du tabagisme aurait un effet qui multiplierait le risque associé aux seules migraines. Schématiquement, on peut dire que migraine plus pilule multiplieraient le risque par 14, migraine plus tabac par 10, et l'association des trois par 35 !

Le diabète

L'hyperglycémie chronique des diabétiques endommage progressivement les petits vaisseaux sanguins qui peuvent s'obstruer. Si certaines parties de notre corps ne sont plus assez irriguées, elles peuvent mourir. L'excès permanent de sucre dans le sang engendre donc des complications telles la cécité, les insuffisances rénales, les neuropathies (atteintes des nerfs) des membres inférieurs et peut favoriser la survenue d'accidents vasculaires cérébraux.Le diabète est ainsi un facteur de risque important pour les accidents vasculaires cérébraux ischémiques. Les malades ont deux fois plus de risque d'en être victimes. Une raison de plus pour les personnes souffrant de diabète de contrôler avec attention leur maladie.

Autres facteurs de risques

Des chercheurs indiens ont présenté cette année lors du Congrès mondial de neurologie à Londres un bien étrange facteur de risque. A la lumière d'une centaine de cas, les scientifiques ont découvert que plus de la moitié des cas survenaient entre 5 et 9 heures du matin : l'heure à laquelle les sujets étaient aux toilettes. Selon les chercheurs, la position accroupie lors de la défécation augmenterait de manière significative la tension artérielle. Cet accroissement chez des personnes déjà hypertendues pourrait conduire à une attaque cérébrale. La connaissance des facteurs de risque et de prévention sont autant d'éléments permettant une réduction de la mortalité due aux accidents vasculaires cérébraux. Mieux informé, le grand public possède les éléments lui permettant de véritablement prendre sa santé en main.

VERTIGES

Faut-il s'en inquiéter ?

Cette impression que tout tourne autour de soi, sentir son corps flotter, tanguer... Beaucoup d'entre nous ont déjà expérimenté ces sensations désagréables, caractéristiques des "vertiges". Ces troubles sont en fait les symptômes d'une perturbation de notre système d'équilibre.

Dans notre cerveau, des circuits neuronaux font office d'intégrateur central. En schématisant, on pourrait comparer cet intégrateur à une sorte d'ordinateur qui reçoit et traite en permanence toute une série d'informations. Et celles-ci sont multiples : elles viennent de l'oreille interne, des yeux, des articulations, des jambes via les nerfs... en temps normal, notre système d'équilibre est passif et inconscient. Nous ne devons pas fournir d'effort pour nous tenir debout ou pour marcher droit. Il arrive cependant que ce système complexe ait des ratés. L'éventail des causes possibles est très large. Des dérèglements sont susceptibles d'apparaître à trois types d'endroits différents :

Au niveau des organes qui reçoivent les informations extérieures : les yeux, l'oreille interne (gauche et droite), certains nerfs des jambes... ; Au niveau de l'intégrateur central, c'est à dire du cerveau et du cervelet (centre de l'équilibre) ; instructions du cerveau, nous permettent d'avoir un bon équilibre. Les troubles de l'équilibre s'accompagnent généralement d'une grande fatigue générée par les difficultés à mettre en place des mécanismes qui aident à contrôler ces troubles.

Troubles de l'équilibre et vertige

Attention cependant. Si dans le grand public, nous avons tendance à qualifier de vertiges tous les problèmes de troubles de l'équilibre, cette notion de vertige est réservée, dans le monde médical, à une sensation, généralement violente, de rotation du monde extérieur autour de soi, comme dans un carrousel. Pas à une simple sensation de manque d'équilibre.



Vertiges et troubles de l'oreille interne

Les problèmes au niveau de l'oreille interne sont une cause fréquente de trouble de l'équilibre. Ces vertiges s'accompagnent souvent de nausées et de vomissements.

Ils sont provoqués par tout ce qui porte atteinte à l'oreille interne ou au nerf auditif : une inflammation consécutive à une otite ; une maladie de Ménière qui est à l'origine de crises de vertige à répétition. Autre trouble de l'oreille interne extrêmement fréquent : le vertige paroxystique positionnel bénin, qui survient lorsque les

personnes prennent une position particulière (se tourner dans son lit, chercher à prendre un objet en hauteur, pivoter la tête...) et lié à un petit cristal qui se balade de manière incongrue dans l'oreille interne.

Les vertiges, c'est grave ?

Ces vertiges sont bénins dans la grande majorité des cas. Une prudence particulière est toutefois de mise si ces troubles entravent votre mobilité, s'ils persistent ou s'ils se répètent.

Ainsi, si le diabète ne provoque pas de vertiges à proprement parler, il peut être à l'origine de troubles de l'équilibre. En effet

l'atteinte des nerfs des jambes peut non seulement provoquer des troubles de la sensibilité dans les pieds mais aussi une mauvaise transmission de l'information sur la position du corps, obtenue grâce au travail de capteurs très particuliers situés dans nos articulations.

Certains accidents vasculaires cérébraux peuvent également entraver l'équilibre. Sollicitez alors rapidement un avis médical !

Dans tous les cas, discutez de ces troubles de l'équilibre avec votre médecin traitant. Il pourra juger de la gravité du problème et vous proposer un traitement adéquat.

In santé.fr

Gros ventre, attention danger !

L'obésité est une maladie qui met la santé de l'individu en danger, en augmentant notamment le risque cardiovasculaire. Mais dans ce domaine, le gros ventre ou obésité localisée au niveau du ventre, se révèle encore plus dangereux. En pratique, mesurez régulièrement votre tour de taille, au moins aussi souvent que vous montez sur votre balance !

Calcul de l'Indice de masse corporelle (IMC)

Divisez deux fois votre poids par votre taille :

* Jusqu'à 24,9 : poids normal* De 25 à 29,9 : surpoids

* À partir de 30 : obésité.

Nous surveillons tous régulièrement notre poids et nous sommes de plus en plus nombreux à calculer notre IMC, indice permettant de savoir si notre corpulence (notre poids par rapport à notre taille) est normale. Mais idéalement, il faudrait tout aussi souvent mesurer notre tour de taille.

Pourquoi ? Parce que l'obésité abdominale représente un facteur de risque cardiovasculaire encore plus puissant que l'obésité généralisée.

Autrement dit, la localisation abdominale de l'obésité est la plus dangereuse. Un tour de taille normal ne doit pas dépasser 88 cm pour une femme et 102 cm pour un homme. Selon l'étude Obépi/Roche 2012, le tour de taille a augmenté de 5,3 cm en moyenne en 15 ans, passant de 85,2 cm en 1997 à 90,5 cm en 2012.

Et si on s'intéresse spécifiquement aux femmes, elles ont pris 6,7 cm en 15 ans, leur tour de taille passant de 79,8 cm en 1997 à 86,5 cm en 2012. À noter que parallèlement, le poids moyen de la population française a aug-



menté de 3,6 kg en 15 ans, avec un IMC moyen passant de 24,3 en 1997 à 25,4 en 2012.

Comptez vos facteurs de risque cardiovasculaire !

L'obésité abdominale représente un important facteur de risque cardiovasculaire, mais aussi d'insulino-résistance et de certains cancers.

Il faut savoir que l'obésité abdominale fait partie du syndrome métabolique.

Ce syndrome désigne la présence d'un ensemble de signes physiologiques qui augmentent le risque de diabète, de maladies cardiaques et d'accident vasculaire cérébral.

On parle de syndrome métabolique, en présence d'au moins 3 des facteurs suivants :

- Une obésité abdominale
- Une hypertension
- Une glycémie élevée
- Un excès de triglycérides
- Un faible taux de « bon cholestérol » (HDL).

Que faire en cas de gros ventre ?

En cas de tour de taille excessif, consultez votre médecin afin de faire un bilan.

Améliorez votre hygiène de vie. Perdre du poids est une chose, ne pas en reprendre en est une autre. La seule solution est d'adopter de nouvelles habitudes de vie saines, comprenant une activité physique régulière et une alimentation équilibrée.

1^{er} FESTIVAL CULTUREL MAGHRÉBIN DU CINÉMA D'ALGER

Le cinéma unit le Maghreb !

La première édition du Festival culturel maghrébin du cinéma a été inaugurée, dimanche dernier, à la salle El-Mougar, par la ministre de la Culture, Khalida Toumi, en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, invité à l'inauguration de cette première édition, ainsi que nombre de professionnels du septième art en Algérie et au Maghreb.



PAR IDIR AMMOUR

Cet événement culturel maghrébin du cinéma d'Alger se fixe pour objectif de faire connaître au grand public les productions récentes des jeunes auteurs et cinéastes maghrébins en particulier et de promouvoir et développer les échanges dans le domaine de la production cinématographique entre les pays du Maghreb. C'est le long métrage de Selma Bargach *La cinquième corde* qui a ouvert le bal, avec un mélodrame dans lequel la musique offre des alternatives de changement à une jeunesse en quête d'ouverture vers un nouveau monde, approprié à ses aspirations. Premier long métrage de la cinéaste marocaine, qui en a également écrit le scénario, *La cinquième corde*, une fiction de 98 minutes, répercute sur le grand écran un nouveau regard en quête de tolérance, traduisant la nécessité d'une nouvelle vision sur une culture enracinée depuis des siècles. Réalisé en 2011, le long métrage, qui a obtenu plusieurs distinctions et participé à des rencontres internationales, relate le parcours créatif de Malek, un passionné de luth, qui, voulant encore progresser, arrive chez son oncle Amir, maître de musique et détenteur du secret de la 5e corde, symbole de renouveau que Ziriyab a ajouté à son "oud" au VIII^e siècle. Rencontrant Laura, Malek

affiche clairement son obstination à vouloir percer le mystère de la 5e corde, signe d'une volonté prononcée à se libérer du conservatisme de son oncle qui devient furieux lorsqu'il entend son neveu jouer sa première composition où le luth n'est plus dans la tradition mais dans un mélange de sonorités jazz, aux allures modernistes. *"Le parcours de Malek jalonné d'épreuves est aussi celui de centaines de jeunes incompris et sans soutien, vivant en marge de la société"*, explique Selma Bargach, avant d'ajouter : *"C'est aussi celui de ceux qui ont gardé l'espoir et qui ont su s'inscrire dans une énergie fertile"*. *"La présence dans une fiction marocaine du comédien tunisien Ali Esmili, dans le rôle de Malek et celle de Safy Boutella qui a signé la musique du film, met en valeur cette synergie dans le fait culturel qui permet, entre autres, la réussite de ce projet"*, a noté un observateur. Née à Casablanca, Selma Bargach étudie l'art et le cinéma expérimental à la Sorbonne à Paris. Elle a réalisé des courts-métrages avant de se lancer dans le long-métrage et a soutenu un doctorat sur le thème *"Le statut et le rôle de la femme dans le cinéma marocain"*. Le premier Festival culturel maghrébin du cinéma d'Alger verra la projection de 15 courts-métrages, 11 longs métrages et 9 films documentaires

représentant, outre l'Algérie avec 11 productions, la Tunisie et le Maroc avec 10 productions chacun et la Mauritanie avec 4 productions. Le déroulement du festival, réparti entre deux salles, connaîtra quotidiennement la projection de quatre courts-métrages et deux à trois longs métrages à la salle El-Mougar et une moyenne de deux documentaires par jour à la Cinémathèque d'Alger où il est également prévu d'organiser tous les débats qui concernent l'ensemble des projections. Les jurys des trois sections, composés d'universitaires et professionnels du cinéma au Maghreb, seront présidés par Lamine Merbah pour le long métrage, Rabah Laradji pour le court-métrage et Fadéla Mehal pour le film documentaire. Dans la section longs-métrages, l'Amayas d'or, plus haute distinction du festival, sera décerné à la meilleure fiction, ainsi que quatre autres prix qui récompenseront les meilleurs rôles masculin et féminin, le meilleur scénario et le prix spécial jury. Les sections courts métrages et films documentaires seront quant à elles couronnées d'une seule distinction chacune, respectivement, l'Amayas d'or et le Grand prix du documentaire. Par ailleurs, une conférence sur le thème de la post-production et la numérisation des films est programmée en marge du festival. I. A.

UN MILLIER DE TOILES DE MAÎTRES RETROUVÉES DANS UN APPARTEMENT À MUNICH

Le temps remet les pendules à l'heure !

Plusieurs toiles de Picasso, Matisse, Chagall ou encore Emil Nolde, qui avaient été confisquées par les nazis à des collectionneurs juifs, ont été retrouvées dans l'appartement d'un octogénaire à Munich, selon l'hebdomadaire allemand *Focus*. Elles dormaient au fond d'un appartement de Munich. Environ 1.500 toiles de maîtres, de Picasso, Matisse ou encore Chagall, qui avaient été la propriété de collectionneurs juifs avant d'être confisquées par les nazis ont été retrouvées à Munich, a indiqué, dimanche 3 novembre, l'hebdomadaire

allemand *Focus*. Selon le journal, ces tableaux de grands maîtres du XX^e siècle sont estimés à environ un milliard d'euros. Ils étaient entreposés dans l'appartement d'un octogénaire, dont le père avait acheté les toiles dans les années 30 et 40. Pendant près de 50 ans, ces chefs-d'œuvre étaient entreposés dans les pièces sombres du domicile. Le parquet d'Augsburg (Sud), compétent dans cette affaire, et cité par l'agence de presse allemande DPA, n'a pas voulu commenter cette information. Au fil des années, l'octogénaire avait vendu les tableaux et avait vécu du fruit de ces

transactions. Parmi les œuvres découvertes se trouve un tableau d'Henri Matisse, qui avait appartenu au collectionneur juif Paul Rosenberg, forcé d'abandonner sa collection lorsqu'il avait fui Paris, rapporte *Focus*. La plupart des collectionneurs juifs ont été forcés d'abandonner leurs œuvres ou de les vendre à un prix dérisoire sous le régime nazi. Certains tableaux étaient également confisqués par les agents du Troisième Reich, considérés comme de *"l'art dégénéré"*, par opposition à l'art officiel prôné par Hitler.

18^e SALON
INTERNATIONAL
DU LIVRE D'ALGER

Premier pas d'une collaboration Algérie-Mali

Un éditeur malien a choisi d'imprimer des livres, destinés à la vente au Mali, en Algérie comme "premier pas" d'une collaboration entre éditeurs algériens et maliens dans la coédition et la diffusion d'ouvrages de littérature et d'essais. Rencontré par l'APS au 18^e Salon international du livre d'Alger (Sila), Ibrahima Aya, patron de Tombouctou éditions expose au stand Esprit Panaf des romans et des recueils de poésie d'auteurs de son pays ainsi que des essais de réflexion sur la situation actuelle au Mali, imprimés pour leur majorité en Algérie dans un "souci premier de qualité", explique-t-il. Fruit d'une collaboration avec les éditions algériennes Apic, cette première expérience permettra, selon l'éditeur, "d'élargir la collaboration dans les domaines de la diffusion et de la coédition entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne", en éditant, notamment, des auteurs algériens "début 2014", affirme M. Aya, également écrivain. Avec un catalogue modeste mais diversifié, Tombouctou éditions propose plusieurs des collections, dont l'Afrique se raconte dans lequel paraît Le Mali, entre doutes et espoirs, un ouvrage collectif d'universitaires, de journalistes et d'écrivains maliens qui réfléchissent sur la crise au Mali et ses conséquences. En outre, cette maison d'édition publie des auteurs débutants aux côtés d'ouvrages de théâtre et de poésie, dont Voix hautes pour Tombouctou, un recueil illustré de poèmes d'auteurs africains et européens et auquel a participé l'écrivain algérien Rachid Boudjedra. Evoquant son travail d'éditeur, Ibrahima Aya tient à souligner la dimension "militante" de ses activités éditoriales, surtout à travers la collection l'Afrique se raconte, conçue pour "permettre aux Africains de parler d'eux-mêmes à partir de chez eux, et non plus à partir de Paris ou de Londres". Favoriser l'émergence de jeunes écrivains de son pays et la diffusion de la culture en général constitue également une manière de lutter, même symboliquement, contre l'entreprise de destruction de notre mémoire par des mouvements obscurantistes" qu'a connus sa ville natale Tombouctou en 2012, estime cet éditeur.

Pour la cinquième édition consécutive, le Sila reconduit Esprit Panaf, un espace où sont conviés écrivains éditeurs d'Afrique pour présenter des livres de leur sélection. Cet espace dédié à l'Afrique organise aussi des débats sur la littérature africaine donnés pendant toute la durée du salon. Par ailleurs, un colloque international intitulé : "L'Afrique dans les littératures et les arts" est prévu au programme du Sila les 7 et 8 novembre. Le 18^e Sila se poursuivra jusqu'au 9 novembre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE LAGHOuat
CITE ADMINISTRATIVE – EL M'HAfir – LAGHOuat
Code fiscale : 0995503019000927

Avis d'Appel d'Offre National ouvert
N° :06/2013

La conservation des forêts de la wilaya de Laghouat lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour l'aménagement de 30 Djoubs comme suit :

- Lot 01 : 04 unités à Ain madhi et El Houita.
- Lot 02 : 04 unités à Tadjrouna
- Lot 03 : 04 unités à Kheneg
- Lot 04 : 04 unités à Kheneg
- Lot 05 : 04 unités à Hassi Delaa et Hassi R'mel
- Lot 06 : 04 unités dans la commune de Hassi R'mel.
- Lot 07 : 02 unités à Sidi Makhlouf (Pour les micro-entreprises)
- Lot 08 : 02 unités à Ksar el Hirane (Pour les micro-entreprises)
- Lot 09 : 02 unités à Ben Nacer Ben Chohra (Pour les micro-entreprises)

Le soumissionnaire peut participer dans tout les lots et ne peut bénéficier qu'un seul lot.
Opération : Aménagement et protection des parcours sahariens et le développement de l'élevage (Tranche 01).
Les entrepreneurs spécialisés et intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Laghouat (El M'Hafr).

Les offres établies conformément aux exigences des cahiers des charges et documents exigés par la réglementation; sachant que l'offre doit être répartie en deux offres (technique et financière)

I. Offre Technique : Lot de 01 à 06

- Déclaration à souscrire - Déclaration d'intégrité.
- Registre du commerce
- Certificat de qualification (Il et plus en construction, hydraulique - activité principale -)
- Mise à jour CNASAT apurée (copie légalisée)
- Mise à jour CASNOS apurée (copie légalisée)
- Mise à jour CACOBATH apurée (copie légalisée)
- Extrait de rôle (apuré) (03 mois ou moins) (copie légalisée)
- Code statistique NIS (copie légalisée) - Code fiscale NIF (copie légalisée).
- Casier judiciaire N°3 (moins de 03 mois) (copie originale).
- Attestation de dépôts de compte social.
- Bilan financier des trois dernières années.
- Références professionnelles
- Planning des travaux
- Moyens humains (Déclaration annuelle des salariés année 2012), Moyens Matériel Justifié par (des cartes grises)

Remarque : -En cas de non Existence des documents suivants (Casier judiciaire - Registre du commerce ou Agrément - Attestation de dépôts de compte social) l'offre sera rejetée)

II. Offre Financière : les lot 07, 08 et 09

- Les micro entreprise devra présenter en plus des déclarations (de probité, à souscrire) le registre de commerce, le casier judiciaire et les certificats bancaires.

Remarque : -En cas de non Existence des documents suivants (Casier judiciaire - Registre du commerce, l'offre sera rejetée).

III. Offres Financières :

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires (en lettres et en chiffres)
- Devis quantitatif et estimatif
- Cahier des charges visé et paraphé

Les soumissionnaires doivent déposer deux enveloppes différentes dans une seule enveloppe l'une d'elle doit contenir le dossier technique et l'autre le dossier financier.

Elles doivent porter la nature du dossier (Technique ou financier), par contre l'enveloppe extérieure doit être scellée, anonyme et ne doit porter que la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour l'aménagement de 30 Djoubs

Lot à

" Offre à ne pas ouvrir"

La date limite du dépôt des offres est fixée de 21 jours (à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jour de repos, le jour de dépôt sera prolongé au jour de travail suivant) à l'adresse suivante : la conservation des forêts de la Wilaya de Laghouat (EL M'hafr) à 14 :30mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cent onze (111) jours à compter de la date de clôture de dépôt des offres fixées.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières le dernier jour de dépôt des offres à (15h : 00) au niveau de la conservation des forêts de Laghouat et si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jour de repos, le jour de dépôt sera prolongé au jour de travail suivant.

Midi Libre n° 2019 | Lundi 4 novembre 2013 - ANEP - 548 620

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DAIRA D'AOKAS

COMMUNE DE TIZI-N'BERBER

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tizi-N'Berber, lance une opération de recrutement sur titre pour les besoins de ses services le personnel suivant :

N°	Grades	Nombre de postes	Conditions statutaires
01	Architecte de l'administration territoriale.	01	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent.
02	Technicien supérieur en informatique de l'administration territoriale.	02	Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.

CONSTITUTION DE DOSSIER :

- Demande manuscrite + (numéro de téléphone le cas échéant).
- Copie d'une pièce d'identité (C.I.N – P.C).
- Copie certifiée conforme à l'original de la justification vis-à-vis du service national
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme.
- Cours universitaire pour les postulants au grade d'Architecte de l'administration territoriale.
- Relevé des notes, l'attestation de formation et un certificat de scolarité pour les postulants au grade de T.S.
- Eventuellement l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité.
- Eventuellement une attestation de formation complémentaire dans la spécialité.
- Eventuellement l'attestation de travaux et études réalisés.

- Les candidats désirant s'inscrire à ces concours, devront adresser leurs dossiers de candidatures à monsieur le Président de l'A.P.C de Tizi-N'berber ou le déposer au bureau du personnel dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date du premier avis dans la presse écrite.

Midi Libre n° 2019 | Lundi 4 novembre 2013 - ANEP - 548 624

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

wilaya de Blida

Direction des Travaux Publics

Mise en demeure N° 2

L'entreprise ETB GHAZALI Ahmed, détentrice du marché N°17/2010 et visa du CF N° 1077/10 du 13/09/2010 et ODS N° 70/10 du 03/10/2010 relatif à la construction d'une subdivision des travaux publics avec logement de fonction à Ouled Yaich .

- Vu les multiples réunions tenues au siège de la DTP de Blida et au chantier.
- Vu l'envoi N°995 /B.E.O.A/S.E.E.I.B/2034/DTP du 30/07/2013.
- Vu la mise en demeure n°01 paru sur les quotidiens : النهار le 08/04/2013 et Mon Journal le 09/04/2013

L'entreprise est mise en demeure de renforcer son chantier et livrer le projet avant le 16/11/2013.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'égard de l'entreprise notamment la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise

Midi Libre n° 2019 | Lundi 4 novembre 2013 - ANEP - 548 627

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Wilaya de Blida

Direction des Travaux Publics

Mise en demeure N° 2

L'entreprise ETB GHAZALI Ahmed, détentrice du marché N°12/2010 et visa du CF N° 902/10 du 21/07/2010 et ODS N° 55/10 du 25/07/2010 relatif à la construction d'une subdivision des travaux publics avec logement de fonction à Blida.

- Vu les multiples réunions tenues au siège de la DTP de Blida et au chantier.
- Vu les envois : - n°373/B.E.O.A/S.E.E.I.B/825/DTP/13 du 14/03/2013.
- n°996/B.E.O.A/S.E.E.I.B/2035/DTP/13 du 30/07/2013.
- n°1208/B.E.O.A/S.E.E.I.B/1783/D.T.P/13du 02/10/2013.

- Vu la mise en demeure n°01 paru sur les quotidiens : النهار le 08/04/2013 et dans Mon Journal le 09/04/2013

L'entreprise est mise en demeure de renforcer son chantier et de livrer le projet avant le 16/11/2013.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'égard de l'entreprise notamment la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Midi Libre n° 2019 | Lundi 4 novembre 2013 - ANEP - 548 630

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 11^E JOURNÉE

Les Canaris visent la place du leader

La JS Kabylie reçoit samedi prochain le CA Bordj Bou-Arréridj, pour le compte de la 11e journée de Ligue 1, avec la ferme intention de remporter une deuxième victoire de suite sur ses bases et s'installer, pourquoi pas, sur le fauteuil de leader.

PAR MOURAD SALHI

Après s'être débarrassé difficilement le week-end dernier d'une coriace formation du RC Arbaa, les hommes de Azzedine Aït Djoudi visent une deuxième victoire de suite à domicile en accueillant une nouvelle fois dans leur antre le CA Bordj Bou-Arréridj. Après les résultats du week-end dernier et, notamment, la défaite du MC Alger et de l'ES Sétif, les coéquipiers du capitaine Ali Rial partagent la deuxième place au classement général avec l'Entente. Ce week-end, les camarades de Chibane, l'auteur de l'unique but de la victoire face au RC Arbaa, auront une occasion en or de s'emparer des commandes de championnat de ligue 1. Le premier responsable à la barre technique peut avoir le sourire. Son équipe a renoué avec les succès après plusieurs journées de disette. *"Désormais, il faut confirmer face au CA Bordj Bou-Arréridj. Les débats ne s'annoncent pas aussi faciles, mais les trois points doivent rester à Tizi"*, avait indiqué Azzedine Aït Djoudi. Cette nouvelle journée constitue une belle opportunité pour cette formation phare du Djurdjura de signer une seconde victoire de suite sur ses bases, chose qui n'est pas arrivée depuis l'entame de la saison, et aborder la suite de



la compétition en sérénité. Mais attention à tout excès de confiance contre cette accrocheuse formation qui viendra certainement à Tizi pour confirmer sa dernière belle performance contre le MC Alger. En tout cas, le match est loin d'être gagné d'avance. Une certaine méfiance doit être de mise. C'est vrai que la JS Kabylie partage actuellement la deuxième place avec l'ES Sétif avec un total de 18 points, mais son compartiment offensif demeure fragile. *"J'ai du mal à composer un onze combatif. C'est vrai que nous avons bien réagi, mais notre fragilité en attaque m'inquiète beaucoup. Pour le moment, j'essaie de terminer cette phase aller sur une bonne note, avec à la clé une honorable place sur le podium, après on doit renforcer l'effectif*

pour espérer jouer les premiers rôles", avait-il reconnu. Les Canaris, qui ont repris avant-hier le chemin des entraînements au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, savent pertinemment que leur mission ne sera pas facile contre cette équipe des Hauts-Plateaux qui a le moral au beau fixe après sa brillante victoire contre le Doyen. Une équipe que les Canaris ont été incapables de défaire par le passé. Cela prouvera certainement que les Criquets ne seront guère une proie facile pour les Jaune et Vert. Côté effectif, le coach Azzedine Aït Djoudi s'est réjoui du retour à la compétition de Sedkaoui et Belakhder. Deux éléments qui ont fait l'impasse sur la dernière sortie de la JSK au stade 1er-Novembre.

M. S.

FC VALENCE

Feghouli forfait face à St-Gall demain

Le milieu international algérien du FC Valence (Liga espagnole), Sofiane Feghouli, blessé, est forfait pour le match en déplacement face aux Suisses de St-Gall (19h00 algérienne), comptant pour la 4e journée (Gr A) de l'Europa League de football, rapporte lundi le site spécialisé Superdeporte. Le joueur algérien a contracté, lors d'une séance d'entraînement, une légère contrac-

tion au niveau du muscle soléaire, qui l'a privé du match en déplacement face à Getafe (victoire 1-0) disputé samedi, dans le cadre de la 12e journée du championnat d'Espagne. L'ancien joueur de Grenoble foot (France) a passé des examens rassurants au niveau de sa blessure. Le staff médical a donné le feu vert à Feghouli pour retrouver la compétition, dès le prochain match de la Liga, prévu au Mestalla

ce dimanche face à Valladolid, précise la même source. Le FC Valence pointe à la 9e place au classement de la Liga avec 16 points. Feghouli figure dans la liste des pré-convoqués, établie par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre à Blida, comptant pour les barrages qualificatifs au Mondial-2014.

APS

CROSS NATIONAL DES COMMANDOS

Victoire de l'équipe de la 1^{re} division blindée des Forces terrestres

L'équipe de la première division blindée relevant du commandement des Forces terrestres a remporté lundi le Championnat national militaire du cross des commandos 2013-2014, organisé à Béchar. Les équipes de la deuxième Région militaire (Oran) et celle de la 40e division d'infanterie mécanique ont remporté respectivement la deuxième et la troisième places de ce championnat. Cette manifestation sportive, qui s'est déroulée sur un parcours de 12 km effectué en deux étapes de 6 km chacu-

ne, a été marquée par une rude concurrence entre les 172 athlètes participant à ce cross des commandos. Le général Hadj Laroussi Djamel, commandant de la 40e division d'infanterie mécanique, qui a donné le coup d'envoi de ce cross militaire des commandos au nom du chef de la troisième région militaire (3e RM) à Béchar, a indiqué que *"cette compétition qui s'inscrit au titre des préparations au combat des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) vise essentiellement à mettre en valeur les athlètes susceptibles de renforcer*

l'élite nationale militaire dans cette discipline sportive". Marquée par la participation de 22 équipes représentant les commandements des forces terrestres, de la garde républicaine, de la marine nationale, des forces ariennes, des forces terrestres en plus de celles de l'académie inter-armes de Cherchell ainsi que les différentes écoles militaires nationales, cette compétition a été caractérisée par une bonne organisation sur les plans logistique, technique et d'encadrement sportif.

APS

LIGUE 2

Défalcation de 3 points pour l'ESM

L'ES Mostaganem a perdu sur tapis vert son match face à l'US Chaouia qui ne s'était pas déroulé vendredi dans le cadre de la 10e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 pour absence d'ambulance à l'horaire prévu de la rencontre, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP). Outre cette sanction, l'ESM, lanterne rouge de Ligue 2, s'est vu défalquer 3 points et devra s'acquitter d'une amende de 100.000 DA, en vertu de l'article 105 du code disciplinaire et l'article 32 du règlement des championnats de football professionnel, a indiqué la commission de discipline de la LFP. A la suite de cette décision, l'USC bénéficie de 3 points qui lui permettent de remonter à la 9e place en compagnie de l'USM Annaba et de l'AB Merouana, tandis que l'ESM reste bon dernier mais avec 1 petit point seulement au compteur et voit son avenir s'assombrir chez les professionnels de L2. Par ailleurs, l'entraîneur de l'USMAN, Abdelkrim Latrèche, exclu vendredi lors du match gagné à domicile contre le leader, l'USM Bel-Abbès (1-0), a écopé d'une suspension de 6 mois dont 3 avec sursis à compter du 5 novembre 2013, plus une amende de 150.000 DA, ajoute-t-on de même source. Le joueur annabi Sayad Mohamed, expulsé lors de la même rencontre, s'en est sorti avec un seul match de suspension. Ce n'est pas le cas du joueur de l'USM Blida, Hammia Mohamed Amir, exclu lors de la défaite contre le NA Hussein-Dey à Alger (2-0), toujours dans le cadre de la 10e journée et qui a été suspendu pour 4 matches plus une amende de 40.000 DA. Le classement de la Ligue 2 s'établit à la suite de la décision de la commission de discipline de la LFP.

CR TEMOUCHENT

Démission du staff technique

Le staff technique du Chabab Riadhi Témouchent (CRT), club évoluant en championnat amateur de football groupe ouest, avec à sa tête Benmechta Kouider, a présenté, lundi, sa démission de la barre technique, apprend-on auprès de l'intéressé. Entre autres raisons de cette défection, l'absence de stratégie pour la réalisation des objectifs visant la remontée du club en division supérieure, a précisé l'entraîneur en chef. *"Les moyens les plus rudimentaires pour la conduite des entraînements ou pour les rencontres officielles font énormément défaut"*, a-t-il ajouté, signalant que les joueurs n'ont pas reçu leurs arriérés de salaires, ce qui perturbe l'équipe en matière de préparation. *"L'absence de contribution des autorités locales à la marche du CRT, ces trois dernières années, a été, également, à l'origine de la poursuite de la descente aux enfers du club"*, a-t-il encore souligné. La dernière déconvenue face à l'OM Arzew at home (0/1) a précipité cette démission. Après huit journées du championnat amateur groupe ouest, l'équipe est classée à la dernière place avec seulement quatre points, enregistrant qu'une seule victoire contre Tيارت (2/1) et un nul. C'est également la seconde démission de l'entraîneur cette saison après celle de Abdelhakim.

APS



Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
21-10-2013	Agent Administratif et Comptable - ORAN - Nespresso Daba Algérie recrute un Agent Administratif et Comptable sur la région d'Oran pour aider à la préparation du budget, analyse de variance, de prévision et de gestion de trésorerie	Nespresso Daba Algérie, SPA	ORAN
21-10-2013	Responsable Maintenance Leader mondial dans le secteur Agroalimentaire recrute un Responsable Maintenance pour veiller au respect des normes réglementaires de sécurité pour l'ensemble des installations existantes ou à implanter	Société privée	ALGER
21-10-2013	Technico-Commercial SCHWING Stetter recrute un Technico-commercial BTP pour établir un plan de prospection afin de cibler les clients potentiels (prise de rendez-vous, démarchage téléphonique, envoi de mails...)	SCHWING STETTER Algérie	ALGER
21-10-2013	Ingénieur Ordonnancement Pour assurer le suivi de la maintenance préventive et corrective et des modifications, importante société privée recrute un Ingénieur Ordonnancement ayant une expérience d'au moins deux années	Société privée	ALGER
21-10-2013	télé-conseillères Société d'assurances étrangère recrute ses télé conseillères sur Bâh Ezzaouar et environs, postes à mi-temps (matin OU après-midi) Et Plein temps, Très bonne rémunération et encadrement jeune et dynamique	Société privée	ALGER
21-10-2013	Magasinier Nous recrutons un Magasinier pour assurer l'actualisation des entrées et des sorties sur l'outil informatique et participer à l'organisation du magasin	Société privée	ALGER
20-10-2013	Web Master Nous recrutons un Web Master qui gère toutes les parties des domaines de la conception du site, gère au jour le jour la technique et met à jour le contenu, développe l'audience du site en l'optimisant pour favoriser un meilleur référencement des moteurs ...	Société privée	ALGER
08-10-2013	Chauffeur démarcheur - Femme - Agence de Communication et d'évènementiel recrute dans l'immédiat une jeune femme, chauffeur démarcheur.	Culture Communication	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
07-10-2013	Mécanicien d'engin de TP ZAGOPE Algérie recrute un Mécanicien d'engin de TP dynamique et autonome, Disponible pour travailler en rotation	ZAGOPE Algérie	ALGER

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE
ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
CENTRE PSYCHOPEDAGOGIQUE, ZOURZOURIA, AIN-TAYA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre Psychopédagogique de Zourzouria, Commune de Ain-Taya, organise un concours sur Titre pour l'Exercice 2013, suivant le tableau ci-joint :-

Spécialité	Nombre de Poste	Constitution du dossier
Psychologue Pédagogue 1 ^{er} Degré.	01	- Demande manuscrite pour participation au concours - Deux (02) photos d'identité. - Photocopie légalisée de la Carte d'identité récente. - Photocopie légalisée du Diplôme. - Photocopie légalisée de l'attestation vis-à-vis du Service Nationale. - Un casier judiciaire n°3 récent.

Les dossiers de candidature sont remis au niveau du Service du Personnel au sein du Centre Psychopédagogique, Zourzouria, Ain-Taya, dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de la parution de cet avis.

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Torsades au fromage



Ingrédients

100 g de fromage râpé
2 c. à soupe de moutarde
Piment de Cayenne
Pâte feuilletée
250 g de farine
3 c. à soupe de beurre
1 c. à café de vinaigre
180 g de beurre mou
Sel

Préparation

Mettre la farine dans une jatte, creuser un puits au centre, ajouter le vinaigre, 3 c. à soupe de beurre et le sel, ajouter l'eau peu à peu et mélanger le plus rapidement possible jusqu'à obtenir une pâte souple, couvrir et laisser reposer 10 min au réfrigérateur.
Étaler la pâte sur un plan de travail fariné en un carré à l'aide d'un rouleau (le centre doit être plus épais que les bords), disposer le beurre au milieu et l'enfermer en ramenant les bords vers le centre. Abaisser la pâte en rectangle. Plier le rectangle en trois et l'aplatir, c'est le premier tour. Faire tourner le pâton d'un quart de tour vers la droite et donner le deuxième tour, laisser reposer 15 min au frais. Répéter cette opération 4 fois en laissant reposer 15 min tous les deux tours. Étaler la pâte en rectangles et étaler la moutarde sur toute sa surface, saupoudrer le fromage râpé sur une moitié de pâte et rabattre l'autre moitié sur la première de façon à recouvrir le fromage, découper des lamelles d'environ un cm de large, les torsader du bout des doigts, saupoudrer de piment, les disposer au fur et à mesure sur une plaque. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C de 10 à 15 min jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Biscuits aux cacahuètes



Ingrédients

500 g de cacahuètes
1 verre et demi de sucre glace
250 g de beurre
1 sachet de levure pâtisnière
La farine selon le mélange

Préparation

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les cacahuètes moulus, la levure, travailler bien l'ensemble, incorporer la farine peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.
Étaler la pâte pour obtenir une épaisseur de 3mm, la couper en forme des cœurs à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Paraître plus mince sans perdre un gramme

Faire un régime c'est bien, mais quand vous avez une soirée le lendemain, perdre 5 kilos en une nuit c'est malheureusement impossible. Voici quelques astuces et conseils vestimentaires pour paraître plus mince

Rendre votre taille plus fine

Optez pour la robe à taille marquée ou la ceinture, c'est l'accessoire indispensable pour accentuer la taille et paraître plus finie. Et il faut dire ce qui en est, c'est la mode et on peut en acheter de toutes les couleurs.

Atténuer des épaules larges

Optez pour une robe porte-feuille et jouez de votre féminité avec un joli décolleté, des talons hauts et des étoffes brillantes.

Affiner une taille large :

Choisissez une jupe de couleur foncée (brun chocolat, gris, bleu). Le noir, même s'il affine, va à très peu de femmes.

Cacher un petit ventre

Optez pour le pantalon qui allonge les jambes ; les cor-saires on oublie.



Adoptez aussi le décolleté. Il attirera les yeux sur autre chose que votre petit ventre.

A éviter si vous ne voulez pas paraître 5 kilos de plus

- les vêtements amples pour cacher les formes : c'est l'effet inverse, vous allez faire 5 kilos de plus.
- si votre taille est le 42, évitez de prendre un 38, vous paraîtrez boudinée et... gon-

flée.
- les pantalons slim... ils accentuent tous les défauts. A moins d'en avoir zéro, oubliez-les.

CORVÉES MÉNAGÈRES

Comment limiter le repassage ?



Le repassage est pour beaucoup d'entre nous une corvée dont on se passerait bien. Que l'on soit nul avec un fer à repasser entre les mains, que l'on manque de temps ou de motivation, il existe quelques astuces qui peuvent nous épargner le repassage.

Au lavage

Commencez par ne pas choisir une vitesse d'essorage trop élevée, ainsi le linge sortira moins froissé de la machine. Sortez le linge dès la fin du lavage en machine, ne le laissez pas moisir dans le tambour. Défroissez-le en le secouant d'un coup sec et énergique ; cette technique est notamment très efficace pour les pantalons et les jeans. Si elle ne vous épargne pas totalement l'utilisation d'un fer, le repassage en sera grandement facilité et donc plus rapide.

Le séchage

Faites sécher les chemises, chemisiers et tee-shirts directement sur cintre, grâce à la gravité, le tissu se détendra naturellement et vous n'aurez presque plus besoin de repasser... Ou un simple petit coup de fer suffira à donner un aspect net à vos vêtements.
Ne repassez pas ce qui n'a pas besoin de l'être : Chaussettes, caleçons, culottes et même tee-shirt.
Posez les pinces à linges sur les coutures pour éviter les marques. Evitez d'acheter des vêtements qui se froissent naturellement et trop facilement, comme le lin par exemple.
Ne faites pas sécher aux heures de grande chaleur (ni à trop forte température).

A S T U C E S

Contre les mauvaises odeurs du réfrigérateur



Déposez après le nettoyage habituel de votre frigo un filtre de café déjà utilisé. Les odeurs tenaces seront absorbées comme par enchantement.

Désodoriser la maison en passant l'aspirateur



Tout en passant l'aspirateur, déversez quelques gouttes d'huile essentielle (menthe poivrée orange, citron, eucalyptus ou autres) sur le filtre de l'aspirateur.

Enlever la poussière facilement



Trempez dans de l'eau additionnée de glycérine votre chiffon à poussière. Lorsqu'il sera sec et que vous vous en servirez, vous constaterez que la poussière y adhèrera parfaitement.

Entretien du dessus des placards de cuisine



Très difficile à nettoyer ? Pour vous faciliter cette tâche, tapissez les dessus des placards avec du papier ciré. Lors du nettoyage, enlevez le vieux papier et mettez un autre tout neuf.

[illegible]

Pourquoi le ciel est-il bleu ?

Les roses sont rouges, les feuilles des arbres sont vertes et le ciel est bleu.

Ça tout le monde peut le constater et tous les jours... Oui mais pourquoi ? Pourquoi le ciel est-il bleu ? Voilà une question qui peut paraître banale mais que tout le monde s'est un jour posé en levant les yeux vers les nuages. Et il y a de quoi car cette couleur azurée découle d'un phénomène tout à fait fascinant qui nécessite l'intervention de plusieurs facteurs. Il existe deux facteurs principaux et d'autres plus mineurs qui peuvent modifier les tons du bleu. Les deux éléments les plus importants sont l'atmosphère et les rayons du Soleil. En effet, la lumière issue de notre astre est ce qu'on appelle de la lumière blanche, c'est-à-dire qu'elle est constituée d'une infinité de longueurs d'onde. Chaque couleur correspond à une longueur d'onde. Partie du Soleil, la lumière se diffuse en ligne droite jusqu'à ce qu'elle rencontre un obstacle.

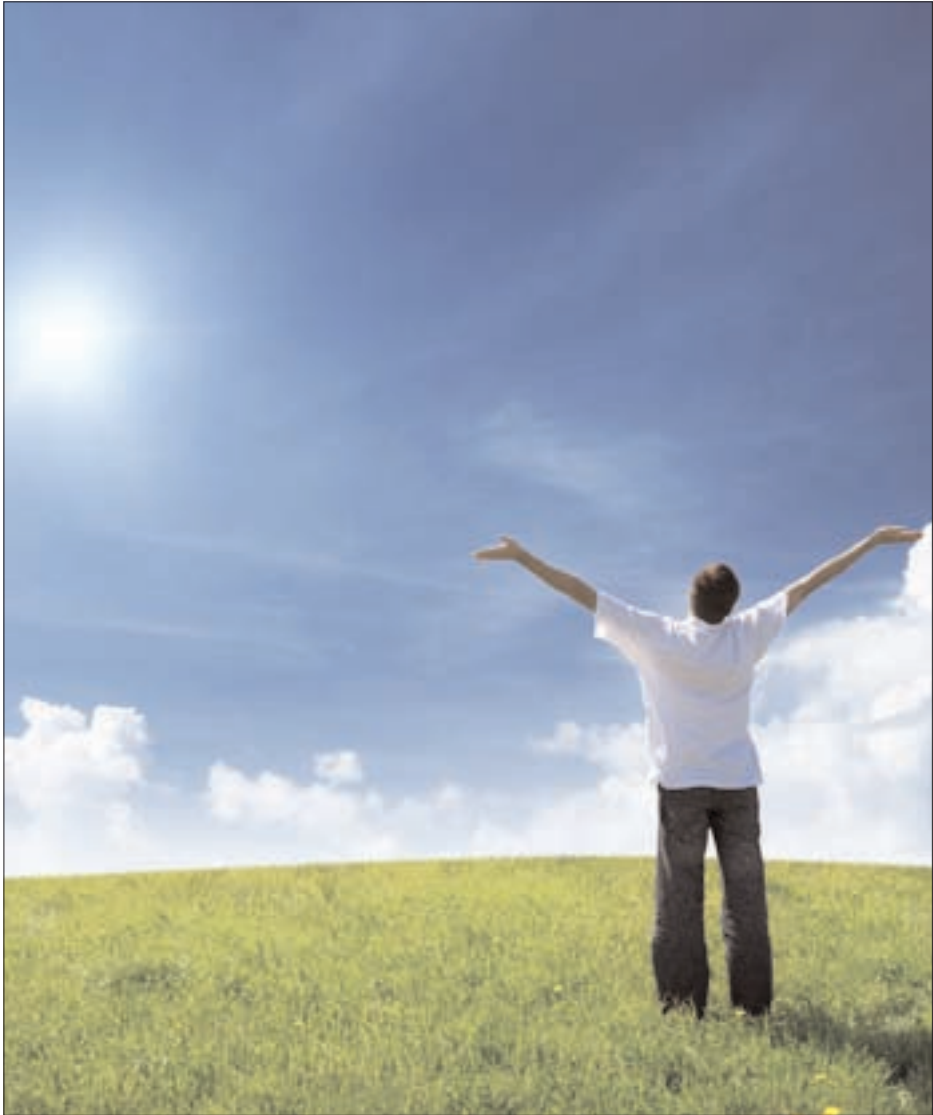
Des ondes diffusées par l'atmosphère

Au niveau de la Terre, cet obstacle c'est l'atmosphère ou plus précisément les molécules et éléments qui la composent. Au contact de ces derniers, les ondes de

lumière vont être diffusées, c'est à dire dispersées dans l'atmosphère. Toutefois, toutes les longueurs d'onde n'interagissent pas de la même façon avec les molécules : certaines sont très diffusées et d'autres moins. Les bleus correspondent à la couleur la plus soumise à cette diffusion et donc à la couleur dominante. C'est pourquoi on voit le ciel bleu. Sans l'atmosphère et les rayons du Soleil, la voûte céleste serait continuellement toute noire et les étoiles seraient visibles en plein jour. Néanmoins, le ciel n'est pas toujours du même bleu. Pourquoi ? Parce que les ondes diffusées par les molécules de l'atmosphère peuvent rencontrer des obstacles variés, par exemple des gouttelettes d'eau ou des poussières qui vont également jouer sur la diffusion et donc modifier la couleur perçue.

Du rouge pour les couchers de soleil

Et les couchers de Soleil alors ? Pourquoi sont-ils rouges ? A cause de la position de l'astre. Lorsqu'il est à l'horizon, les ondes doivent traverser une couche plus épaisse d'atmosphère. Les longueurs d'ondes vont donc percuter davantage de molécules et les bleues en particulier vont être très diffusées. Ceci a pour effet de "dépouiller" complètement la lumière de son bleu, c'est alors le rouge moins diffusé que l'on va observer.



Astéroïde, l'Onu crée un groupe d'alerte pour protéger la Terre en cas de menace

L'Organisation des Nations unies vient d'adopter un ensemble de mesures visant, à terme, à protéger la Terre d'une éventuelle collision avec un astéroïde. Le projet consisterait à envoyer une fusée capable de dévier les objets stellaires qui constituent une menace.

La Nasa n'est plus la seule à se préoccuper des astéroïdes. Les Nations unies ont, elles aussi, décidé de se pencher sur la question de ces objets qui se baladent dans notre système solaire. Objectif : se tenir prêt face à la menace qu'ils peuvent représenter. Comme l'explique BFM TV, ce groupe sera notamment chargé de faciliter l'échange d'informations entre les observateurs du ciel et surtout d'optimiser la rapidité d'une réaction si un objet stellaire menace la planète. Il permettra également de mettre en place des mesures destinées à réduire les risques que des astéroïdes entrent en collision avec la Terre.

Une meilleure coordination pour réduire les risques

Rusty Schweickart, qui a participé à la mission Apollo 9 en 1969, a rappelé au Scientific American qu'"aucun gouvernement dans le monde n'a aujourd'hui la responsabilité explicite de protéger la planète, ni aucune de leurs

agences". C'est ce qui explique la décision de l'Onu de créer ce Groupe international, à la demande de l'association des explorateurs de l'espace, qui réunit les astronautes de profession. En effet, l'association a demandé qu'une véritable coordination des ressources terrestres puisse être mise en place si un astéroïde menaçait un jour d'entrer en collision avec notre planète. Mais pour prédire un tel risque, il faudrait déjà connaître les astéroïdes dangereux. "Il y a 100 fois plus d'astéroïdes là haut que nous n'en avons trouvé. Il y a environ 1 million d'astéroïdes assez gros pour détruire la ville de New York ou même plus gros", a relevé Ed Lu, ancien astronaute américain. "Notre défi est de trouver ces astéroïdes avant qu'ils nous trouvent", a-t-il ajouté au Scientific American. Evidemment, plus le danger est détecté tôt, plus les chances de pouvoir éviter le pire augmentent. Détecter la menace des années avant Selon Ed Lu, il pourrait par exemple être possible de mettre en place une mission consistant à lancer une fusée capable de dévier la trajectoire de l'astéroïde. Une légère déviation ou une altération de la vitesse de l'astéroïde de l'ordre d'un millimètre par seconde suffirait à épargner la Terre. Mais ceci devrait être réalisé 5 à 10 ans avant la collision attendue. "Si nous ne découvrons pas l'astéroïde un an avant, faites vous un cocktail, sortez et regardez", a commenté Schweickart. Dans cette éventu-

alité, resterait toujours la possibilité d'évacuer la zone d'impact attendue. Du moins, dans la mesure où l'astéroïde serait suffisamment petit pour ne pas faire des dégâts sur une zone importante voire la planète entière. Le B612 sera entièrement dédié à la détection d'une menace stellaire. Des astéroïdes détectés tardivement Aujourd'hui, il n'est pas rare que des astéroïdes soient détectés un peu tardivement mais ils sont le plus souvent de petite taille et ne présentent pas de danger. Le 24 octobre dernier, des chercheurs de l'Union astronomique internationale ont annoncé avoir découvert un nouvel astéroïde mesurant entre deux et huit mètres, selon RIA Novosti. Baptisé 2013 UX2, il devait passer à 142.000 kilomètres de la surface de la Terre le lendemain, sans pour autant présenter de danger. Quelques jours avant, c'est un autre astéroïde, 2013 TV135 qui a été détecté peu après avoir "frôlé" la Terre. Les astéroïdes ont toujours été à l'origine de préoccupations. Toutefois, l'attention autour de ces objets s'est accrue depuis l'incident survenue à Tcheliabinsk en Russie, en février dernier. Une pluie de météorites a fait des dégâts matériels importants et quelque 1.000 blessés. "Mais Tcheliabinsk était de la malchance", a estimé Ed Lu. "Si nous sommes touchés à nouveau d'ici 20 ans, ce ne sera pas de la malchance, ce sera de la stupidité", a-t-il conclu.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CERF-VOLANT

Inventeur : Kungshu Phan **Date :** 400 ans avant J.-C **Lieu :** Chine

Le cerf-volant viendrait de Chine. Une chose est sûre, il a traversé les siècles en plus d'avoir de multiples usages : pour l'armée, pour des sauvetages et pour la science. Certains chercheurs ont même lancé l'hypothèse que des cerfs-volants auraient servi à soulever des poids pour la construction des pyramides d'Égypte.



ENQUÊTES CRIMINELLES



20h45



«Affaire Leleu : un mot de trop». Angers, lundi 8 février 2010. Les policiers sont avertis de la disparition d'un riche producteur de spectacles. Il s'appelle Alain Leleu, il a 63 ans. L'enquête permet de découvrir que le producteur a passé le week-end chez sa maîtresse : une mère de famille, Alexandra Nicolas. Contactée par téléphone, celle-ci confirme que le producteur a bien passé le week-end avec elle mais, que depuis son départ, le dimanche après-midi, elle n'arrive plus à le joindre - «Vengeances assassines». Ivette Davila et Teresa Perez ont un point commun : elles n'ont pas supporté d'être éconduites par leurs compagnons

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ RESTAURATION, ALIMENTAIRE : VOUS MANGEZ, ILS...



22h30



Cuisine à l'ancienne, desserts faits maison, les restaurants nous promettent souvent de l'authentique, mais que nous sert-on réellement ? Aujourd'hui, environ 40% des enseignes (brasseries, bistros, restos de quartier) se font livrer des plats tout prêts qu'ils se contentent de réchauffer au micro-ondes ! Certains restaurants servent même à leurs clients des plats surgelés, et se gardent bien de prévenir leurs clients. Une équipe a enquêté sur les surprenantes petites combines des restaurateurs : arômes en spray, appellations mensongères, assiettes toutes prêtes et fabriquées en usine, un restaurant peut ainsi proposer quinze plats différents avec seulement deux personnes

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA
UNE PETITE ZONE DE TURBULENCES

22h55



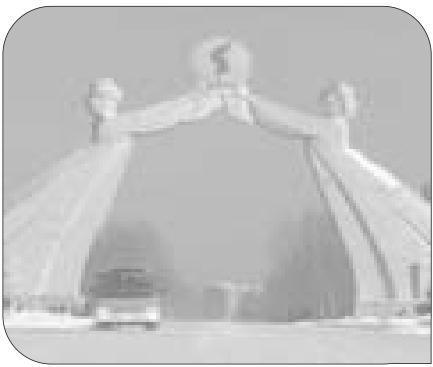
Valérie fait sa rentrée à la fac de journalisme. Denis attaque son job de coach exclusif auprès d'Eve de Colbert. Mais l'enthousiasme initial des époux Bouley va laisser place à l'angoisse : «Ont-ils bien fait de changer de vie ?» Renaud Lepic s'est lancé dans une nouvelle croisade : devenir représentant des parents d'élèves de la classe de Lucas. Il ne remarque pas les efforts désespérés de Fabienne qui tente de raviver la flamme au sein de leur couple

DES RACINES ET DES AILES
LE PAYS D'ARLES

20h45



Entre le Rhône, le massif des Alpilles et la plaine de la Crau, le pays d'Arles est un condensé de Provence qui rayonne autour de sa capitale, la «petite Rome des Gaules». Déjà célèbre pour ses arènes et son forum, Arles crée l'événement en révélant au public un trésor national : la plus grande barge antique jamais renflouée. Pendant deux ans, les auteurs du film ont suivi l'aventure de Sabrina Marlier et de son équipe d'archéologues et de restaurateurs pour sortir le bateau des eaux du Rhône, puis assurer sa conservation. Arles compte aussi des joyaux d'architecture médiévale. L'ancienne cathédrale Saint-Trophime, édifiée au XIIe siècle, en est un des plus beaux exemples

LA SELECTION
DU MIDI LIBRECORÉE, L'IMPOSSIBLE
RÉUNIFICATION ?
FRÈRES ENNEMIS

22h55



D'un côté Pyongyang, capitale de la Corée du Nord : un royaume ermite ruiné, coupé du monde, dernier bastion communiste. De l'autre côté Séoul, capitale de la Corée du Sud : une société civile bouillonnante, un capitalisme triomphant... Deux histoires, deux pays aux noms différents, deux États aux drapeaux incompatibles, aux sociétés opposées, séparées par soixante ans de confrontation. Depuis 1945, un no man's land divise ce territoire le long du 38e parallèle. Le réalisateur Pierre-Olivier François a convaincu des membres de l'élite des deux États de raconter ensemble leur histoire. Leurs témoignages, ainsi que ceux de diplomates et d'historiens, sont complétés par des archives

LES RIPOUX



20h45



Avec les années, l'inspecteur de police René a appris à connaître le monde des petits malfrats, de l'intérieur. Tellement bien qu'il sait également composer avec. Combines, ristournes, passe-droit : le donnant-donnant fonctionne très bien pour tout le monde. René se voit un jour flanqué d'un jeune inspecteur débutant, François, venu des Vosges dans ce commissariat de quartier du XVIIIe arrondissement de Paris. Un jeune flic tatillon, soucieux d'appliquer la loi à la lettre, fougueux dans sa foi de la fonction sociale de son métier. Un rigoriste qui refuse d'entrer dans les magouilles de «ripoux» (en «verlan» : «pourris») de René. Alors René va lui donner une leçon

MAISON À VENDRE



20h50



Au sommaire : «Stéphane et Isabelle». Un couple de quadragénaires et ses deux filles, Fiona, 16 ans, et Mélina, 9 ans, vivent à Lagny-le-Sec en Picardie depuis longtemps. Aujourd'hui, ils veulent vendre leur maison pour pouvoir s'installer rapidement dans le centre de Compiègne - «Lucia et Marc». Lucia, 65 ans, et Marc, 55 ans, sont frère et sœur. Ils ont mis en vente la maison familiale de Goussainville depuis 1 an et demi. Le frère et la sœur vivent ensemble dans cette maison, qui a été en partie construite par leur père, depuis trente ans. Malgré une quinzaine de visites, leur bien est toujours sur le marché et ils ne comprennent pas pourquoi

ESPRITS CRIMINELS
CEUX QUI RESTENT

20h50



L'unité d'élite part pour le Maryland à la suite de la disparition de deux adolescentes, Sera et Katie Morrison. C'est Bryan, le père des deux filles, qui a contacté les secours. Un an auparavant, jour pour jour, sa femme a disparu dans les mêmes conditions. A l'époque, les soupçons s'étaient portés sur lui et l'officier en charge de l'enquête est persuadé qu'il est également responsable de la disparition de ses filles. En inspectant la maison et en interrogeant le voisinage, l'équipe découvre qu'après de longues années de traitement, Bryan est retombé dans l'alcool en apprenant que sa femme le trompait



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

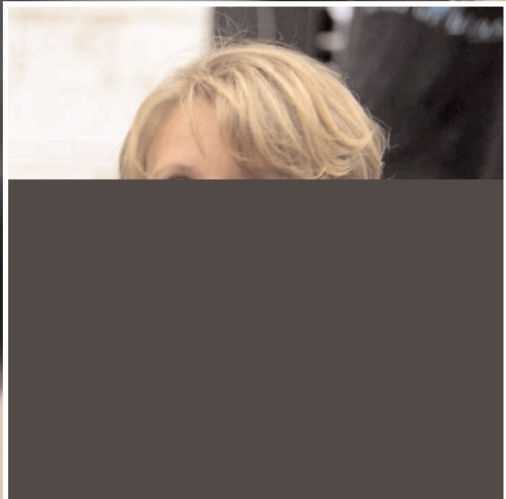
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Doutzen Kroes

elle se sens coupable
d'être... belle

Doutzen Kroes s
vraiment parfaite. En
plus d'être belle... elle
pense à toutes les filles
normales. Elle pense que
c'est à cause de sa
beauté qu'elles se
sentent moches !



ALEXANDRA LAMY

Bridget Jones
à la française

Alexandra Lamy, à
l'affiche de Jamais le
premier soir, incarne une
jeune femme qui n'en rate
pas une côté cœur.
Depuis la fin d'Un gars,
une fille, elle avait
quelque peu délaissé le
registre comique.



Emile Hirsch

heureux papa
d'un petit Valor

Emile Hirsch, papa d'un
petit garçon, est gaga de
sa progéniture. Il a été
photographié avec son
minuscule bébé, baptisé
Valor.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h47
Dohr	12h31
Asr	15h25
Maghreb	17h47
Icha	19h10

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LANCÉ ET DÉDIÉ PAR LG ALGÉRIE
À L' ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Le nouveau bébé "Fennec II" sur le marché



Le nouveau téléphone multimédia produit par LG Algérie, baptisé "Optimus Fennec II", dédié à l'équipe nationale de football, est lancé sur le marché, ont annoncé hier, des responsables de la filiale algérienne de ce géant mondial de l'électronique, dont le directeur général. Il s'agit d'un appareil de téléphonie mobile de grande performance et doté de plusieurs options, renforçant sa capacité de mémoire, entre autre, dont une batterie plus grande, selon Wissam. Le "Fennec II" fait suite au "Fennec I" lancé en 2012, rappelle-t-on. La nouvelle version est un produit amélioré et doté de meilleures options, ont annoncé des responsables de LG Algerie, dont Wissam, son responsable de la téléphonie et son directeur général, Ahn Woosang.

PAR LOTFI ITOU

Si "Fennec I" a été produit à 25.000 unités, en 2012, au prix de vente de 15.000 DA, "Fennec II" est mis sur le marché depuis quinze jours, au prix de 18.600 DA, avec des options et des capacités meilleures et renforcées, ont expliqué les responsables de LG Algérie, un des sponsors de la Fédération algérienne de football (FAF) et de l'équipe nationale de football. "Le lancement de ce nouveau produit est une expression de notre soutien à l'équipe nationale algérienne de football", a expliqué le directeur général de LG Algérie qui a ajouté que le lancement de ce nouveau produit intervient dans un moment où cette équipe dispute la qualification à la Coupe du monde, lui souhaitant un grand succès. LG Algerie, filiale algérienne de LG Electronics a de nombreux autres projets en Algerie, troisième meilleur marché de ce géant mondial, au Maghreb arabe et au Moyen-Orient, après l' Afrique du Sud et l'Egypte, selon son directeur général, Ahn Woosang. Parmi ces projets, l'ouverture prochaine en Algérie d' une usine de production de téléviseurs, rappelle-t-il, n'écartant pas la possibilité de l'installation, dans ce pays, d' une usine de production d'appareils de téléphonie mobile. Le directeur général de LG Algérie a, d' autre part, annoncé que cette filiale de LG Electronics, a réalisé un chiffre d' affaires de 35 %, tous produits confondus, l'année dernière, en Algérie, et qu' il s'attend, pour l'année en cours, à un chiffre d'affaires entre 25 et 30 %. Il a ajouté que "le chiffre d'affaires réalisé par LG Electronics, en Algérie, augmente d'année



en année". LG Algerie qui a annoncé son intention de se lancer dans la production locale, a informé qu'elle lancera la production d'un nouveau mode de téléviseurs. "Nous allons sortir du modèle des écrans plats, pour des écrans inclinés", a annoncé le directeur général de LG Algérie. Parmi les personnes invitées et ayant participé à la cérémonie d'annonce du lancement d'Optimus Fennec I, Khoualed, joueur de l'USM Alger et de l'équipe nationale de football, Karaoui, joueur de l'ES Sétif et de l'équipe nationale de football, et Makhloufi, champion olympique algérien des 1.500 mètres.

SAHARA OCCIDENTAL, ÉLARGISSEMENT
DU MANDAT DE LA MINURSO

La demande devient internationale

La demande de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental devient "de plus en plus" internationale, tant la situation est "gravissime et explosive" dans les territoires occupés du Sahara occidental, a indiqué le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati. "La demande de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental acquière de plus en plus une dimension internationale tant la situation est gravissime et explosive dans les territoires occupés", a déclaré M. Sidati rapporte l'APS. Il a ajouté qu'il était "plus que nécessaire" à la communauté internationale de s'investir "davantage" pour "mettre fin aux violations caractérisées" marocaines contre le peuple sahraoui, précisant que "cette colonisation représentait une insulte à la conscience universelle". "La communauté internationale,

particulièrement les Nations unies, doit répondre aux cris de détresse de la population sahraouie en élargissant le mandat de la Minurso pour constater la répression et l'oppression que nous subissons au quotidien", a-t-il soutenu. Il a indiqué, dans ce sens, que le Parlement européen (PE) avait déploré le non-élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés, précisant que le rapport Charles Tannock adopté récemment par le PE est "très clair" sur la violation des droits de l'homme. Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

TRAFFIC DE DROGUE ET DE PSYCHOTROPES Un réseau démantelé à Guelma

Un réseau international composé de cinq individus originaires de Tamanrasset, spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes et dont les activités s'étendent au Mali et au Niger, a été démantelé et 5.000 comprimés psychotropes saisis, a-t-on indiqué lundi à la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, ce réseau, qui a été neutralisé par la police judiciaire de la 4ème sûreté urbaine de concert avec la sûreté de la daïra de Héliopolis, activait dans les wilayas de Guelma, Oum El-Bouaghi, ainsi qu'à Tamanrasset, Mila et au Niger. La même source a précisé qu'à la fin du mois d'octobre, les policiers, agissant sur informations, ont arrêté deux individus

âgés de 30 et 41 ans dans le centre-ville de Guelma, la main dans le sac, en train d'écouler 4.940 comprimés hallucinogènes de type Rivotril dissimulés dans un sac en plastique. L'enquête approfondie avec les deux prévenus a permis d'arrêter deux autres individus originaires également de Tamanrasset et âgés de 29 et 33 ans, alors qu'un autre complice reste toujours en fuite. Présentés devant le tribunal de Guelma, les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour "constitution d'un réseau organisé national et international de trafic de psychotropes", tandis qu'un autre individu impliqué dans la même affaire a été mis en liberté provisoire

UNE JEUNE FEMME ÉGORGÉE À SKIKDA Condamnation à perpétuité du père et du frère de la victime

Le tribunal criminel près la cour de justice de Skikda a condamné, dimanche tard dans la soirée, à la prison à perpétuité un homme (K. M., âgé de 63 ans) et son fils (K. B., âgé de 21 ans) pour homicide volontaire contre une jeune fille (âgée de 28 ans, fille du premier condamné et sœur du second) égorgée dans la commune de Kerkouka (ouest de Skikda). La sœur de la victime (K. F.) a écopé de trois ans de prison pour avoir tenté d'entraver la justice et effacé les traces du crime en lavant le couteau utilisé dans le meurtre. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mars passé lorsque la

victime a été retrouvée égorgée dans sa chambre au village Ali Bouchebcheb dépendant de la commune de Kerkera. Le père et le frère de la victime avaient alors tenté de faire croire à la thèse du suicide. Le rapport du médecin légiste a révélé qu'il était impossible pour la victime de se donner une mort aussi violente. Les raisons du crime n'ont pas encore été élucidées. Le parquet avait requis la peine de mort contre l'homme et son fils et cinq ans d'emprisonnement contre la sœur de la victime